45e année. — 3e série. — N° 12127

PARIS ET DÉPARTEMENTS : 15 CENTIMES

MARDI 27 DÉCEMBRE 1910

ARTHUR MEYER
Directeur

RÉDACTION
DE QUATRE HEURES DU SOIR A UNE HEURE DU MATIN
2, rue Drouot, 2
(Angle des boulevards Montmartre et des Italiens)

ABONNEMENTS
Paris et départements
Un mois..... 5 fr. | Six mois..... 28 fr.
Trois mois..... 14 fr. | Un an..... 56 fr.
Etranger
Trois mois (Union postale)..... 18 fr.
TÉLÉPHONE. Trois lignes : 102.37—209.08—312.21

Le Gaulois

LE PLUS GRAND JOURNAL DU MATIN

ARTHUR MEYER
Directeur

ADMINISTRATION
ABONNEMENTS, PETITES ANNONCES
2, rue Drouot, 2
(Angle des boulevards Montmartre et des Italiens)

ANNONCES
MM. LAGRANGE, CERF & Cie
8, PLACE DE LA BOURSE, 8
Et à l'administration du Journal

Les manuscrits ne sont pas rendus

DÉPOT LÉGAL Seine N° 1910

En raison des fêtes de Noël, les Petites Annonces du mardi seront reçues aujourd'hui mardi 27 et paraîtront demain mercredi 28 décembre.

Les Massacres d'Adana EN 1909

Lorsque la commission des prix Montyon, dont j'avais l'honneur d'être rapporteur, eut été saisie, par M. le comte Albert de Mun, de la demande de récompenses pour les missionnaires français qui, en Cilicie, avaient prodigué leur vie pour sauver celle des chrétiens, diverses questions se posèrent qui n'étaient point indifférentes. Il ne s'agissait point que nous fussions convaincus que les faits allégués s'étaient ainsi produits et passés ; il fallait que nous réunissions toutes les preuves, de façon que nous construisions un récit sur une documentation inattaquable, telle que nul agent du gouvernement turc ne pût en contester la moindre part, telle que ce fût bien une page d'histoire, mais que cette page, rouge du sang des massacres et du feu des incendies, devînt, en sa modération contenue, une apologie et un réquisitoire.

Cela n'était point si facile qu'on se le peut imaginer. N'était-ce pas tout de suite après les massacres que les plus hauts dignitaires des groupements secrets qui ont fait la Jeune-Turquie parcouraient l'Europe, se faisant le flagorneurs empressés de ceux qui, en France, s'étaient distingués par leur exaltation au sujet des massacres de 1895, qui avaient pris part aux plus furieuses manifestations contre le sultan rouge et qui avaient même publié leurs calliniaires sur ce sujet. Je vois encore l'un d'eux, — et non des moindres, — entrant, l'air épanoui, dans une salle où je me trouvais et disant, avec une exubérance qu'il ne parvenait pas à contenir : « Je viens de déjeuner avec le grand vizir ; il est charmant. » Et j'entends encore l'admiration modulée de ce *charmant*. Le prince Charmant lui-même était moins charmant.

Cette campagne des déjeunes — fille de la campagne des banquets — était pour rendre l'investigation médiocrement facile. Ne sait-on pas que le Jeune-Turc est l'enfant gâté de l'Europe, qu'il l'était surtout l'an dernier et au début de la présente année ? L'on a perdu quelques illusions, mais on en avait à revendre et les Jeunes-Turcs ne demandaient d'ailleurs qu'à en fournir surtout à cette France bénévole et gobeuse, à laquelle ils se donnaient le malin plaisir de faire croire qu'ils allaient adopter ses principes, ses institutions, ses lois, ses procédés financiers, administratifs et autres, réservant seulement les militaires qui seraient demandés. Comme si, chez un peuple qui, par religion même, ne croit qu'à la force et au droit de la force, cela qui assure la force n'est point l'essentiel et dirai-je l'unique ressort ! Ils allaient confirmer-at-on de la sorte la puissance ottomane et y établir-on bien décidé, mais en même temps il convenait de ménager cette France nourricière qui détenait les capitaux avec quoi l'on achèterait de la force aux Allemands ; on lui jetterait de la poudre aux yeux, afin que, confiante en la modération, l'équité, le désintéressement des Musulmans, leur acquiescement aux Grands Principes, leur admiration pour les vertus républicaines, la France se déterminât à déchirer ces Capitulations désuètes qui assuraient à ses sujets et à ses ressortissants une situation privilégiée et leur garantissaient la justice de leur nation. Quel besoin avaient désormais les chrétiens de l'Empire ottoman d'une puissance protectrice ? N'étaient-ils pas libres, comme les Turcs, égaux à eux en droits, et leurs frères ? N'allaient-ils pas jouir de cette étonnante fortune qui incombe à tous les peuples, depuis l'Extrême-Orient jusqu'à l'Extrême-Occident ? N'allaient-ils pas élire des députés ? Ces députés n'allaient-ils pas se réunir en vase clos pour fabriquer des lois, nommer, interpeller, chasser, relever des ministères et moyennant que, comme les Japonais, les Chinois, les Persans, les Russes, les Bulgares, les Serbes, les Grecs, et les peuples les plus variés de langue et de peau, les sujets du Sultan participeraient aux joies que répand assurément un gouvernement parlementaire, qu'avaient-ils besoin, s'ils étaient chrétiens, qu'on s'occupât d'eux ?

⁂

Telle était la politique des Jeunes-Turcs et ils l'avaient suivie avec une singulière habileté ; par une ironie qui ne fut pas comprise à Paris, capitale des ironistes, ils avaient demandé un conseiller financier à la France, où les budgets sont le mieux en déficit, où l'on est prêt à donner aux dépenses de l'Etat, des départements et des communes, la plus folle exagération et, qui mieux est, cette demande n'avait étonné personne. On s'était même rengorgé : on s'était dit : « Voilà ce que c'est que de savoir tenir ses comptes ! Nous dépensons tout ce que nous n'avons pas, mais nous savons que nous le dépensons ; quelle supériorité ! Les Turcs nous rendent justice ; ils sont jeunes, mais combien intelligents ! » Et de cette contestation, l'on passa à une autre. Depuis longtemps, année déjà, l'on se disait, autour du Palais-Bourbon, entre laïcs, qu'il conviendrait de se débarrasser du boulet religieux. Qu'avait-on à faire des sujets ottomans qui se réclamaient de la France et qu'infectait l'esprit clérical ? Pour leur plaire, ne faudrait-il pas conventionner ou tout le moins tolérer ces missionnaires appartenant aux congrégations heureusement dissoutes et dont la liquidation fut un des plus noubles exploits de la troisième république ? Que quelques maîtres d'études qu'on n'aurait point de peine à rencontrer dans nos excellents petits collèges, un nombre d'instituteurs syndicalistes pénétrés de l'esprit de la Confédération générale du Travail et une douzaine de professeurs formés aux rites de la nouvelle Sorbonne, en prendraient une autre influence que les prêtres rétrogrades ; on leur montrerait l'art de la grève, les finesses du sabotage, les joies de l'antimilitarisme ! Et c'est ce qu'on ferait à la France une situation ! Ecoles laïques, professeurs laïques, mission laïque, religion laïque — et tout cela obligatoire. Ah ! mais ! On a des principes ou on n'en a pas.

Il faut admettre que ces laïcs étaient de bonne foi et même, bien que j'y répugne, qu'ils étaient des patriotes égarés ; mais rien n'eût été mieux combiné par les Jeunes-Turcs pour ruiner le peu d'influence qui reste à la France en Asie Mineure et en Syrie.

Si nous n'y avions pas la force qui en Orient est presque tout, nous restait-il l'esprit et par nos missionnaires, gardions-nous encore une situation privilégiée.

Chassés de France et d'Algérie, les congrégrationistes s'étaient portés en plus grand nombre sur cette terre où ils espéraient des moissons nouvelles et, loin qu'ils se montrassent irrités vis-à-vis de la France persécutrice, on eût dit qu'à ces épreuves leur patriotisme s'était accru et qu'ils se sentaient encore mieux français dans cette proscription que leur imposait la France.

Quel crime de laisser inemployées de telles bonnes volontés ! de dédaigner de tels dévouements ! de s'efforcer d'abattre de tels courages ! Gambetta l'avait dit à ses camarades : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation » ; mais ils ne tiennent que cet article là, il faut bien qu'ils le débitent. Ils le débitent même au risque de faire des nos nouveaux alliés, de leur détruire, avec toutes nos traditions, toutes nos espérances ! Qu'est-ce que cela leur fait ! « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Ce sont toujours les mêmes hommes depuis 89 et leur sottise s'accroît en vieillissant !

⁂

Pour en revenir aux Jeunes-Turcs, il est fort vraisemblable qu'ils ne furent pour rien dans les massacres de Cilicie, lesquels contrariaient singulièrement leur politique ; aussi décidèrent-ils qu'il n'y avait pas eu de massacres. Les ambassadeurs reçurent le mot d'ordre et les nombreux voyageurs de la Jeune-Turquie qui, *inter pocula*, distribuaient la bonne parole aux ci-devant défenseurs des Arméniens, eurent d'admirables jeux de physionomie : « Des massacres ? Allons donc ! Pour qui nous prenez-vous ? Au temps du Sultan rouge, on massacrait : c'était lui qui faisait massacrer ! Mais à présent ! Si un Arménien meurt, c'est à force d'avoir été embrassé par les Turcs. Sérieusement, pas le moindre accroc, pas même une petite déchirure ! »

Malgré que les Jeunes-Turcs trouvassent la complicité des ambassades européennes, des nouvelles filtraient, non en dépit des yeux des victimes, on aperçut les flammes des bûchers sur lesquels les chrétiens mouraient par milliers. Les puissances envoyèrent des vaisseaux de guerre : il est vrai que ce fut une démonstration éminemment pacifique et que les équipages, qui eussent pu former un superbe corps de débarquement, reçurent l'ordre de regarder la haute mer, où de joyeux cachalots se jouaient pour le plaisir des yeux. Toutefois, on ne pouvait plus nier tout : « Simples rixes, dirent donc au mois de mai les Jeunes-Turcs ; rixes fâcheuses, à coup sûr, mais où les torts sont plus que compensés. Ce sont les chrétiens qui ont commencé et, à Adana, par exemple, ils ont tué 1,924 Turcs et en ont blessé 533, au total 2,457, tandis que les Turcs, en se défendant, n'ont tué que 1,455 Arméniens et en ont blessé 382 : total, 1,837. Vous voyez : 4,000 victimes en tout : assurément, c'est beaucoup, c'est trop, mais *les torts ont été partagés.* »

Tel fut le thème que développèrent avec une hardiesse indéminable les ambassadeurs turcs : ils jurèrent leurs plus grands serments qu'il en était ainsi et que, en reconnaissant quatre mille tués ou blessés, ils donnaient à l'Europe une preuve de plus, et combien notoire ! de leur véracité, de leur libéralisme, de leur amour des chrétiens, et patati, et patata.

Au mois de juin, à la suite d'enquêtes qu'étaient venus faire sur place certains députés ottomans, le gouvernement turc gratia ses chiffres. Il annonça qu'il y avait mal donné. Il était à présent 3,000 victimes pour Adana, 11,000 pour les environs, et, sur les 14,000, seulement 1,500 musulmans. Par quel miracle sur les 1,937 musulmans reconnus morts ou blessés en mai, 437 étaient-ils ressuscités ? les représentants du Commandeur des croyants n'avaient garde de le dire, mais tout n'est pas possible à Allah !

⁂

Au mois d'août, comme certains Européens avaient fait des chiffres, les Jeunes-Turcs, impassibles, et malgré les variations antérieures qui eussent pu diminuer leur autorité, sérieux comme le cheik-ul-islam en personne, proclamèrent que, sans doute, il y avait eu ci-devant des erreurs d'addition, mais qu'à présent ils tenaient leur total et qu'il y avait eu, à Adana seulement, 3,521 victimes, dont 782 musulmans ; mais ce total fut victorieusement contesté, et, au mois de septembre, à la suite d'une enquête menée par les prêtres de toutes les confessions, le patriarcat arménien annonça, pour le seul vilayet d'Adana, un chiffre global de 21,361 chrétiens *morts*, dont environ 19,000 Arméniens schismatiques, catholiques ou protestants ; les autres, Grecs, Syriens, Chaldéens et Jacobites. Ce chiffre de 21,000 morts est encore, m'a-t-on dit, très au-dessous de la vérité. On a laissé de côté les blessés, dont beaucoup ont succombé, dont un très grand nombre demeurent estropiés ; on a, de plus, arriver à des chiffres exacts pour des villages où tout fut détruit, maisons, hommes, femmes et enfants. Les Kurdes avaient cerné le village, entassé la population entière dans l'église, enduit les murs de pétrole et incendié : tout était mort.

Il est très certain que cela n'est point de la fraternité et qu'il faudra encore quelque temps pour que les chrétiens se rassurent et abandonnent bénévolement la protection, même fictive, que la France leur devait. Pourtant n'y a-t-il pas à croire que les Jeunes-Turcs ont fait bonne justice ? En effet, en effet !... Nous en parlerons un jour.

Frédéric Masson
de l'Académie française

Lire à la deuxième page :
Une lettre de M. Albert Malet et la réponse de M. Maurice Talmeyr

Ce qui se passe

LA POLITIQUE
UNE CRISE RÉDOUTABLE

Si Dunkerque était anglais ou seulement belge, son commerce aurait pris un grand développement et sa prospérité serait à peu près sans égale ; mais Dunkerque est français, et les conflits qui y éclatent perpétuellement entre les armateurs et les dockers, entre les patrons et les ouvriers, sont pour ce port une cause de décadence et de ruine prochaine.

Comme le rappelait hier notre collaborateur M. Armand Villette, Dunkerque subit le contre-coup du sabotage des chemins de fer, qui a été organisé par les cheminots, et, de ces chemiots, et de cette autre grève, dite perlée, qui lui a succédé.

Le débarquement par l'Etat d'une importante fraction du matériel du Nord, sous quelque l'emprunt — a largement contribué à l'encombrement des quais, et comme il fallait s'y attendre, le syndicat des dockers a jugé le moment favorable pour mettre en avant des revendications que les patrons ont cru devoir repousser. Les dockers, se sont mis en grève et les patrons ont proclamé le lock-out.

Dunkerque est en sommeil et ce sommeil durera tant que l'Etat n'aura pas rendu au Nord le matériel qu'il détient indûment, et quand il aura opéré cette restitution, le Nord devra encore rapidement les marchandises qui s'accumulent sur ses quais. Pour enlever ces marchandises, il faut que les ouvriers reprennent le travail et que les patrons reprennent les ouvriers.

C'est un cercle vicieux dont assurément on sortira ; mais tandis que le conflit se prolonge, les ports rivaux profitent au moins partiellement de cette paralysie de Dunkerque, et nous pouvons appréhender de nouveaux détournements de trafic au bénéfice d'Anvers.

Déjà, il y a quelque temps, les dockers de Marseille ont tenté et réussi une aussi odieuse opération au profit de Gênes, et l'on peut dire d'une façon générale que nos syndicats ouvriers sont les meilleurs agents de nos concurrents étrangers.

Je ne dis pas que les exigences des dockers de Dunkerque soient excessives ; je constate seulement qu'ils choisissent bien mal leur moment pour les formuler.

Les conséquences désastreuses de la lutte constante entre le capital et le travail sont aujourd'hui très apparentes et ceux qui ont encore le sound de l'intérêt national auraient le devoir de s'en préoccuper.

Malheureusement, d'autres objets les sollicitent et leur cerveau est quotidiennement hanté par d'absurdes craintes et de ridicules visions.

C'est ainsi que la *Lanterne*, indifférente à la crise très grave que je viens de signaler, donne son attention à l'action « menées cléricales » des chefs de notre armée.

Ce journal — je le cite parce qu'il occupe une place de choix dans la presse radicale — nous dénonciait hier un général « qui a cru devoir affirmer ses espérances dans la vie future » sur la tombe d'un colonel. « L'armée n'est point faite, nous déclare à ce propos la feuille gouvernementale, pour contenter le bon Dieu des soldats. »

L'armée est faite pour servir la patrie sur les champs de bataille, et j'ignore que le soldat risquerait plus facilement sa vie s'il attend de son héroïsme une satisfaction plus haute qu'une oraison funèbre prononcée par M. Lafferre, ou quelques lignes nécrologiques insérées par la *Lanterne*.

Depuis que l'on a chassé Dieu de l'école, le nombre des ateliers athées s'est, non point accru, et c'est surtout parmi les très jeunes gens que se recrutent les apaches.

Qu'advienda-t-il des soldats quand on les aura « débarrassés » des idées chrétiennes recueillies dans leurs familles ?

Ils se faisaient tuer pour Dieu, pour la patrie, mais ils hésitaient certainement à risquer leur peau pour M. Fallières ou pour le grand maître de la maçonnerie. — L. DESMOULINS.

ÉCHOS DE PARTOUT

Après les funérailles de S. A. R. Mgr le Duc de Chartres, qui auront lieu à Dreux, après-demain, l'Institut de France fera hommage à LL. AA. RR. Mme la Duchesse de Chartres et le Duc de Guise du magnifique monument, œuvre du maître sculpteur Raoul Verlet, qui fut récemment nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts. Ce monument avait été exécuté pour commémorer le souvenir de S. A. R. le Prince Henri d'Orléans et devait être élevé en Indo-Chine, au cap Saint-Jacques, où mourut le vaillant explorateur.

Il sera érigé dans le parc de Saint-Firmin, devant la résidence de Mme la Duchesse de Chartres.

Les pensions des Chartreux.

Expulsés en 1903, les Chartreux ont maintenu « un geste » qui fait un bien curieux contraste avec les multiples procès de leur liquidateur judiciaire, tout occupé à payer à leurs anciens collaborateurs, à leurs vieux serviteurs, leurs pensions de retraite. Et c'est ainsi qu'hier ces braves gens recevaient le quatrième trimestre de ces pensions de Saint-Laurent-du-Pont, chez M. Pichat, ancien député et maire. Quant aux pensionnés qui habitent les communes environnantes, les fonds leur sont adressés directement avant le premier janvier.

Entre nous, les retraites ouvrières et paysannes promises par le Bloc mettent plus de temps à parvenir à leurs destinataires.

L'illustre promoteur de « Paris port de mer », le regretté M. Bouquet de La Grye, que l'auteur de ces lignes a eu le bonheur de connaître, ne fut pas seulement un astronome du plus haut mérite, témoin sa fameuse expédition pour l'étude du passage de Vénus sur le soleil, ce fut aussi, ce fut surtout un ingénieur hydrographe de génie.

Un de nos confrères rappelle à ce propos qu'il y a un quart de siècle, un congrès de géographie de Nantes, Bouquet de La Grye annonçait que le régime des eaux pouvait se modifier sous l'influence de diverses causes et que, dans vingt-cinq ans (c'est-à-dire en 1910), le retour de la comète de Halley déterminerait un bouleversement complet du territoire français par l'activité des eaux. En conséquence, le grand savant réclamait des travaux pour parer aux dangers qui, à ce moment, nous menaceraient.

Ces prévisions basées sur les influences astrales se sont, en effet, pleinement réalisées. Et les astronomes sont les premiers à s'en étonner !...

INSTANTANÉ
LES EMBELLISSEMENTS DE PARIS

Depuis que la multiplication et la rapidité des moyens de communication ont permis de rentrer de Paris jusqu'au delà de la rive gauche, le besoin se faisait sentir d'un établissement susceptible d'attirer les étrangers et les habitants de la province dans cette belle partie de Paris. Cette lacune est aujourd'hui comblée :

A l'angle du boulevard Raspail et de la rue de Sèvres s'élève un bel édifice d'une architecture sobre et bien ordonnancée, dû aux plans des architectes L. Bolleau fils et H. Taurin. Il comprend un rez-de-chaussée et le square du Bon-Marché, qui lui apportent de l'air et de la lumière. Au monde belle un seul nom : « Lutetia ». Nom bien choisi dans ces quartiers qui furent autrefois l'antique Lutèce.

« Lutetia », dont l'ouverture aura lieu demain mercredi, est un grand et bel hôtel qui va rivaliser avec les suite parmi les plus importants de Paris. Au point de vue des commodités, du confort et de l'hygiène, il semble qu'on n'ait réalisé jusqu'ici rien d'aussi parfait : il comprend deux cent trente chambres et salons, quatre-vingt-dix salles de bains ; puisant l'eau chaude et l'eau froide, des appareils téléphoniques dans toutes les chambres, parfaitement isolées les unes des autres grâce à des doubles cloisons très ingénieusement étudiées.

Pour rendre ces repas plus attrayants, la salle du restaurant a revêtu un charmant décor digne du dix-huitième siècle, œuvre des maîtres Jaulmes et Karbowski. Dans ce cadre, où l'esprit se repose et où les regards sont charmés, on goûtera une cuisine simple, inspirée de nos meilleures traditions.

Dans le prolongement du restaurant, la coquette salle de thé, sont réservées aux dames, qui y sont installées et fêtées par des fleurs, dans un cadre gracieuse et intime.

A l'heure du thé d'ailleurs, entre deux achats dans les grands magasins voisins, les Parisiennes, négligemment accoudées de multiples fauteuils, s'y donneront rendez-vous pour y déguster un thé exquis, accompagné de toutes ces pâtisseries où ne peut plus appétissants, aux sons caressants d'un orchestre charmant. Et, si, dans quelques jours, cet orchestre se fera entendre aussi pendant le dîner et il ne sera pas rare de voir, dans ces mêmes strates de ces réunions que le succès aura bien vite consacrées.

Et voilà comment le noble faubourg Saint-Germain vient de se doter d'un établissement digne de son passé et de son élégance.

⁂

C'est hier que la mise en vente officielle des briquets automatiques a été autorisée par la régie dans les débits de tabac.

Désireux de nous procurer légalement l'un de ces objets, nous avons franchi le seuil d'un bureau très achalandé des boulevards.

— Mademoiselle, avons-nous dit à l'une des « commises », je désire acheter un briquet au ferro-cerium.

— Plaît-il, monsieur ?

— Un briquet automatique, si vous préférez.

— Nous n'en avons pas.

— Cependant... à dater d'aujourd'hui...

— Ah bien ! oui, fit l'employée avec un sourire ironique, il vous croyez, monsieur, que l'administration est pressée... Mais allez un peu plus loin, peut-être aurez-vous plus de chance.

Nous courûmes chez un autre débitant de tabac.

— Madame, un briquet automatique, je vous prie.

— Et de vingt !... s'exclame la dame du comptoir, tout en rangeant des cigares.

— Vous dites, madame ?

— Je dis, monsieur, que vous êtes au moins la vingtième personne aujourd'hui qui venez me demander un briquet. Nous n'en avons pas.

Sans doute, le poinçon n'est pas encore prêt.

Alors nous sommes entré dans une petite boutique voisine des boulevards, et là nous avons fait emplette du briquet automatique. Coût : 4 fr. 50. Et nous n'avons payé aucun impôt !

A TORT ET A TRAVERS
DES ÉTRENNES

Les étrennes sont un problème particulièrement ardu à résoudre. Sait-on jamais si le choix qu'on en fait sera goûté autant qu'on le souhaite ? Il en est quelquefois qui s'imposent :

Au Parquet. — Un plaignant.
A M. Jean Jaurès. — Une cabine de luxe pour se rendre à Buenos-Ayres !
Aux unifiés. — Une paire de sabots !
Aux membres de la C. G. T. — Un tour de valse au prochain bal de l'Elysée !
Aux Q. M. — Une table de multiplication !
Aux contribuables. — Le repos hebdomadaire !
A M. Chéron. — Un emploi de sous-secrétaire d'état...major !
A M. Boroux. — La direction de la voirie à « Trouville » !
Aux Parisiens inondés. — Un régisseur de la scène !
A Polaire. — Une pièce d'un Loiuys !
A Régina-Badet. — Un tutu Bérenger !
A Cora Laparcerie. — Une revue de Rip !
A Rip. — Un sourire de Cora Laparcerie !
A M. Antoine. — Un morceau de Chocolat !
A Chocolat. — L'ancre Antoine !
Aux humoristes. — A détout de Salon, une cuisine d'esprit !
Aux aviateurs. — Un vol qualifié !
Aux apaches. — Un garot scrre gens (de ville) !
Aux entravées. — Un libérateur !
Aux habitués du Métro. — Un compresse !
A notre confrère le *Temps*. — Un paraplule !
Enfin, à tous nos lecteurs, chaque jour, une pinte de bon sang !

(Sera continué.)

Il vient d'en arriver une bien bonne à un député italien, M. Gallini, un des fondateurs et le secrétaire du groupe de la gauche démocratique.

L'autre nuit, dans le train de Naples à Rome, un habile pickpocket lui subtilisa son portefeuille. Le voleur a été volé, car le portefeuille ne contenait aucun billet de banque ; par contre, M. Gallini y gardait soigneusement la liste complète et *unique* des membres de la gauche démocratique. Pour des raisons que nous ne saurions résumer ici en quelques mots, cet événement cause une immense émotion à Montecitorio et les limiers les plus fins de la police italienne viennent d'être lancés à la recherche du voleur et du précieux portefeuille. Les attraperont-ils ?

La maison Drecoll, 4, place de l'Opéra, nous prie d'informer nos lectrices que la vente annuelle qui comptant de tous ses modèles : robes, manteaux, fourrures de toutes sortes : sibeline, hermine, chinchilla, etc., etc, aura lieu mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30 décembre, à des prix exceptionnellement favorables et qui ne dépasseront pas 175 francs par robe.

C'est une occasion sans précédent. On fera bien d'en profiter.

⁂

La célébrité de Pihan est plus qu'une vogue, mieux qu'une mode, c'est une haute réputation fondée sur une ancienne, constante et incontestable supériorité dans l'excellence de la fabrication. Elle s'accroît de l'estime considérable dans laquelle les étrangers, fins connaisseurs en chocolats, tiennent les fameux magasins du faubourg Saint-Honoré. Deux créations exquises viennent, cette année, s'ajouter au nombre considérable des créations de Pihan : le « Blériot », garni intérieurement de crème au kirsch fourrée d'abricots, et un « Caramel-noisette », d'une délicatesse rare, joie des gourmands et des friandes !

On a usé et abusé de la commémoration des centenaires, voire des cinquantenaires. Si l'on pensait un peu, maintenant, aux millénaires ?

C'est ce qu'a pensé la ville de Rouen, en décidant de commémorer en 1911, le millénaire de la fondation du duché de Normandie. C'est une circonstance qui n'arrive pas tous les jours.

Il va y avoir mille ans, en effet, que Rollon, le terrible chef des Northmans, prêta hommage à Charles le Simple et, selon la légende, au lieu de s'agenouiller devant son suzerain pour baiser ses pieds, leva d'un geste brutal à la hauteur de ses lèvres la jambe du malheureux monarque, qui tomba à la renverse, au milieu de l'effroi de son entourage scandalisé.

Rouen célébrera cette date mémorable par de grandes fêtes, destinées à rappeler les hauts faits des descendants de Rollon, et par un congrès régional d'art, d'archéologie et d'histoire.

⁂

Guérin-Boutron, vieille maison de renommée célèbre pour les qualités exquises de ses bonbons, a réuni, cette année, dans ses deux magasins, 29, boulevard Poissonnière et 28, rue Saint-Sulpice, un choix unique de merveilles en poupées parisiennes, fantaisies, sacs brodés, sachets nouveaux, boîtes artistiques, etc.

Comme les années précédentes, sans parler des chocolats connus de tous, les bonbons fruits à l'eau-de-vie, une invention de la maison, sont de plus en plus en faveur, ainsi que les délicieux marrons, les fondants et les pâtes de fruits qui font de chacun des deux magasins de véritables temples du bonbon.

NOUVELLES A LA MAIN

Lendemain de réveillon.

— Mon cher, vous avez l'air vanné.

— Dame ! comme beaucoup de personnes, j'ai eu peu la b...ûche de bois de Noël.

Un Domino

NOTES SOCIALES

C'est l'usage, dans de nombreux journaux, de reproduire les portraits des vedettes du jour, en les grossissant même dans des proportions énormes, comme pour nous les montrer à travers une loupe, et la figure de Lloyd George tient en ce moment beaucoup de place dans nos illustrés et nos papiers publics.

Elle n'est pas, d'ailleurs, déplaisante, cette figure de Lloyd George : Fine, jeune, vive, intelligente, avec un petit sourire de malice dans l'œil, elle est plutôt intéressante, et même divertissante à regarder. Quelque chose, seulement, vous y frappe tout de suite. Elle n'est pas une figure anglaise. Placée au milieu des autres célébrités politiques du même pays, comme de lord Roberts ou de lord Haldane, de Mr John Burns ou de Mr Churchill, ou encore du vieil et hirsute chef socialiste Kair Hardy, elle est même, à ce point de vue, violemment saisissante, car il n'y a pas en elle la plus petite lueur, le plus faible reflet anglais. L'homme du jour de l'Angleterre, son maître actuel et de demain, n'est donc pas un Anglais. Malheur, des lors, malheur à l'Angleterre !

Chose infiniment curieuse, cette impression, dont il est impossible de ne pas être saisi devant cette physionomie de Lloyd George, était exactement celle qu'avait déjà, il y a quarante ans, sur Gambetta, un Anglais avec qui j'avais eu l'occasion de causer, dans un voyage que je fis à Londres en 1870, quelques semaines avant la guerre.

J'étais un peu, à cette époque, parmi les admirateurs du jeune tribun républicain qui arrivait, avec on ne sait quoi de nouveau et de vivant, et mystérieusement précédé d'une légende préventive d'éloquence et d'habileté ! Je ne cachais nullement, d'ailleurs, mon admiration, et je venais de la laisser percer devant un vieil interlocuteur à visage hautain et rasé qui avait écouté ma jeunesse avec une indulgente ironie, quand il s'écria doucement :

— Mais, dis-je, très surpris, Gambetta n'est pas chez nous un étranger.

— Oh ! me répliquait alors le vieil Anglais, mais si... M. Gambetta est un Italien...

Et, me tendant un *magazine* où se trouvait reproduite la photographie d'un Gambetta jeune et maigre, dont la physionomie, que n'empêtait pas encore la graisse, portait effectivement une marque fortement italienne :

— Tenez... Il suffit de voir sa figure !...

Et l'Anglais n'avait que trop raison... Vingt-cinq ans après, l'école politique sortie des conceptions gambettistes, avait déjà à peu près tout perdu chez nous. Dix ans encore plus tard, les *Lettres* à Mme Léon nous montraient un Gambetta revendiquant ouvertement Gênes pour sa patrie d'origine, et, à cette heure même où tout définitivement tombe et pourrit de la désastreuse et lugubre république de l'homme de Cahors, les *Souvenirs* de Mme Adam nous le révèlent écrivant, en pleine invasion, sur une photographie donnée à une maîtresse : « Je l'aime plus que la France ! »

La race ! Nous périrons, si nous sommes coridamnés, pour avoir pas compris le rôle que joue nécessairement la question de race dans la constitution et la conservation d'une patrie ! Nous mourrons de n'avoir pas vu comment, dans un pays, la première qualité indispensable chez ses gouvernants, est d'être, d'abord, des fils conscients de ce pays, et comment tout homme d'Etat étranger au pays qu'il gouverne peut, s'il veut y être, mieux s'il n'est pas l'agent d'une conjuration, qu'un destructeur inconscient !

A un demi-siècle de distance, l'Angleterre nous recommence donc. Nous continuera-t-elle, et la photographie de Lloyd George est-elle destinée à être aussi prophétique que l'était celle de Gambetta ?

Un Désabusé

Bloc-Notes Parisien

Si c'était vrai !

Ce matin mon domestique me réveilla à l'heure accoutumée. Après avoir ouvert les rideaux, il ouvrit de mon lit et déposa un billet de banque sur ma table de nuit.

— Monsieur veut-il me permettre, dit-il, de lui offrir ces étrennes ?...

Comme je tombais frottais les yeux, me demandant si l'étais bien éveillé, il ajouta :

— Monsieur peut prendre... C'est pour lui...

— Ah ! oui, m'écriai-je, que veut dire cette comédie ?...

— Ce n'est pas une comédie, monsieur... C'est de la réalité... Il y a assez longtemps que monsieur me donne des étrennes sans que je les mérite... Voilà pourquoi j'ai cru devoir, cette année, devancer monsieur... Monsieur peut prendre ce billet.

Avant que l'eusse pu répondre, la sonnette retentit. Mon domestique se précipita au dehors, et revint presque aussitôt, accompagnant le facteur.

— Monsieur, fit le facteur, je vous apporte le calendrier de 1911... En voici un grand, avec le tarif des postes et télégraphes, et un autre, encore plus petit, dont, pour mettre sur la table de travail... Enfin, en voici un tout petit, pour insérer dans le portefeuille... Et je me permettrai d'y ajouter, à titre personnel, un témoignage d'estime pour la personne de monsieur...

Ce disant, il me glissa dans la main une pièce de dix francs et disparut, suivi de mon domestique.

J'étais quelque peu abasourdi. Que voulait dire tout cela ? Etais-je une mystifiée de quelque bande de camarades ? Etait-ce un subit et imprévu bouleversement des usages ouïsux ? Les gens qui reçoivent des étrennes avaient-ils le droit de ceux qui en donnent ? Car, il faut bien le dire, le monde est divisé en deux grandes catégories : ceux qui donnent des étrennes et ceux qui en reçoivent. Ceux qui en donnent, c'est tout, c'est moi, c'est tout le monde. Et nous n'en recevons, hélas ! jamais. Ceux qui en reçoivent, ce sont les femmes, les enfants, les domestiques, les facteurs, les concierges. Et jusqu'à présent ils n'en avaient jamais donné. Les rôles allaient-ils être renversés ?

⁂

Tout en agitant ces pensées, je m'étais levé et j'avais commencé ma toilette. La sonnette retentit de nouveau et mon concierge apparut, les bras chargés de paquets de tout sorte qu'il déposa un peu partout, sur les tables, sur les chaises, par terre.

— Monsieur, me dit-il, je vous souhaite une bonne année, une bonne santé et tout ce que vous pouvez désirer.

— Je vous remercie, mon ami.

— Je tendis la main vers mon portemonnaie, qui était resté sur la cheminée. Il posa la étenne sur mon bras et m'arrêta :

— Monsieur, me dit-il, j'ai conscience de vous avoir souvent fait attendre pendant longtemps devant la porte, quand vous rentriez, le soir, un peu tard... Je vous ai laissé sonner plusieurs fois avant de tirer le cordon... En outre, j'ai pris l'habitude de monter très lentement les escaliers... Que voulez-vous ! Vous ne vous plaignez jamais... Vous demeurez vous-même, en entrant et en sortant, s'il y avait des lettres pour vous... Alors je me dis à vous... J'ai souvent dit à des visiteurs que vous étiez sorti, alors que vous étiez chez vous... Bref, j'ai bien des petits reproches à me faire, tandis que je n'ai que des éloges à vous adresser... Dans ces conditions, il est trop juste que ce soit celui à qui l'on a le plus des compliments à adresser qui reçoive des étrennes... Voici les vôtres...

Il me donna de l'argent, et se retira après m'avoir recommandé de ne pas le remercier. L'avouerai-je ? Ma stupéfaction décroissait. Je trouvais très sensées toutes les paroles que venait de prononcer mon concierge. Il m'était très facilement à recevoir de l'argent... Aussi est-ce en sifflant un air anglais que je me mis à déficeler et à ouvrir tous les paquets qui encombraient ma chambre.

C'étaient des bonbons, des fleurs, des bibelots que j'envoyaient les femmes de ces lesquelles j'avais été prié à dîner dans le courant de l'année écoulée. Elles me marchaient toutes, par des mots simables, du plaisir que je leur avais fait en venant chez elles, et, de leur table. Plusieurs me reprochaient de n'être pas venu assez souvent. D'autres s'excusaient sur la modestie de leur cuvol. Une, entre autres, s'excusait de ne pas m'avoir invité depuis l'année et m'envoyait un vase ancien pour être sûre, disait-elle, que j'accepterais au prochaine invitation.

Tout cela, maintenant, me paraissait fort naturel. Et quand ma manucure parut, je lui tendis spontanément la main, mais cette fois ci, elle ne la prenait. Elle y laissa tomber une gentille perle montée en épingle de cravate. Je trouvai pourtant qu'elle aurait pu faire mieux ; mais je ne laissai l'en paraître de mon désappointement, pour ne pas l'humilier, et je la remerciai chaleureusement.

Et pendant qu'elle soignait mes ongles, je pensais que je devais aller déjeuner chez des amis :

— Bien sûr, me disais-je, le valet de pied, en me débarrassant de mon pardessus, de ma canne et de mon chapeau, va me donner quelque chose... Mais combien va-t-il me donner ?... Je viens assez souvent dans la maison... Il me semble que ça vaut bien cinquante francs, au bas mot... C'est le moins qu'il puisse faire... Quant aux enfants, ils ne manqueront pas de m'offrir un souvenir... Si l'avais pu prévoir, j'aurais, dès maintenant, déterminé avec que j'ai encore besoin, depuis longtemps, d'un nécessaire de voyage avec garnitures en or...

⁂

J'en étais là de mes réflexions quand la sonnette retentit, mais, cette fois, avec une vigueur impérieuse. Et ma manucure disparut. Elle n'était pourtant point passée par la porte. Elle avait disparu comme par enchantement. Elle s'était évanouie subitement. Et moi, au lieu d'être encore assis dans mon fauteuil près de la fenêtre, je me trouvais maintenant couché dans mon lit, en chemise de nuit. La porte s'ouvrit et mon domestique se montra :

— Monsieur, me dit-il, c'est le facteur qui vient demander ses étrennes.

Je compris alors que je venais de faire un rêve, un rêve, hélas ! d'autant plus délicieux que le réveil était plus cruel !

Tout-Paris

Journal d'un Comédien

PAR M. FRÉDÉRIC FEBVRE

Si, au théâtre, il est un emploi exigeant la plus invraisemblable réunion de qualités exceptionnelles et de dons physiques, c'est sans contredit celui de la fonction consiste à se faire l'interprète de cette gamme déconcertante de l'amour sous ses multiples aspects.

Si l'artiste présente l'image de ce *rê

cela par droit de conquête, de succès et de beauté j'ai nommé Mme Jane Hading.

Enfin, et pour me résumer sans jouer au vieux et insupportable monsieur qui dit volontiers : « De mon temps », je voudrais qu'il me fût permis, en attendant la réalisation d'aimables promesses, d'applaudir au présent, sans pour cela me montrer oublieux ou ingrat envers ceux qui demeurent la gloire du passé.

Frédéric Febvre

Nouvelles en peu de mots

LA JOURNÉE

Opéra : à 8 heures précises, répétition générale de *Le Miracle*.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Deux ouvriers de l'arsenal de Lorient et un matelot mécanicien avaient placé sur la voie, à deux kilomètres de Lorient, un amas de pierres et avaient bridé les fils avertisseurs, et le mât avait été incliné. Arrêtés, ils disent avoir voulu faire une farce.

— Des cambrioleurs pénètrent la nuit dans la sacristie de l'église de Maxéville, en descellant un barreau de fenêtre. Ils fracturent le coffre-fort où ils s'emparent de vases sacrés de valeur. Il y a deux mois un vol semblable avait été commis dans les mêmes conditions. Et ce sont les calices et ciboires remplacés pour les fêtes de Noël qui ont été volés.

— Encore un. Mondoubleau dans l'affaire Brengues. Une dame Palanque, à Nîmes, déclare que le samedi 26 mars elle vint pour consulter le docteur qu'on lui dit absent. Et comme elle venait attendre Mme Brengues lui répondit, impatiente, que c'était inutile, son mari ne rentrerait pas.

— Un train de voyageurs venant de Paris est pris hier en écharpe près de la gare de Marseille par une locomotive en manœuvre. Choc violent. Les deux locomotives gravement endommagées, mais pas d'accident.

— Les ouvriers convoyeurs de Brest se mettent en grève et déclarent la grève générale pour tout leur corps de métier.

— A Brest, l'équipage du bateau de pêche *Amour-du-Travail* relevait ses filets quand une lame balaya un matelot. Il disparut. Le corps a été trouvé dans les bassins du port de commerce le cadavre du matelot américain qui se noya le 6 décembre.

— Les remorqueurs envoyés de Brest à la recherche du bateau *Poste* sont rentrés après avoir dû abandonner le bâtiment. La violence des lames empêche d'approcher des rafiés sur lesquels il est échoué.

— On découvre sur la voie, près de la gare de Montreau, le cadavre d'une femme qu'on suppose avoir voulu détourner en marche, ayant par erreur passé cette station.

— Le tribunal de Gannat condamne à trois ans de prison la femme Roumane, soixante-deux ans, qui avait tenté de tuer son mari à coups de fusil et de couteau.

— Arrestation à Xerentières (Aube) du garde particulier Raymond pour meurtre de sa femme dont l'état est désespéré.

— Les obsèques des soldats Vedrennes et Sellier, victimes de la catastrophe d'Ivry-sur-Seine, ont lieu à Bordeaux à une manifestation imposante. Le général Bruneau représentait le ministre de la guerre. Après le cérémonie funèbre, des discours sont prononcés par le général Bruneau et par le colonel Michel au nom du 144e régiment.

— L'enquête sur les vols de métaux à l'arsenal de Toulon amènent une déclaration d'un fondeur de Nîmes qui a acheté récemment un lot de métaux de poids de 450 kilos dont il ignorait, dit-il, la provenance.

A. B.

MONDANITÉS

CHRONIQUE DE L'ELEGANCE

Les plus jolis capuchons d'automobile sont faits au tricot double. Thomas les confectionne fait en laine blanche la plus fine, travaillée avec de grosses aiguilles de bois avec transparent du même tricot et de la même laine en couleur, orange, grenat, gris, bleu, mauve ou rose. On donne la forme des grands coquelucho-ns du dix-huitième siècle. On fera une bande de tricot blanc de quarante centimètres de profondeur environ sur un mètre de longueur. Le capuchon étant doublé du tricot en couleur de proportions égales, on les réunit par le fond et on ajoute de chaque côté deux longues bandes de soixante-dix centimètres environ sur quarante de largeur. Le capuchon est assez vaste pour se mettre au besoin, par-dessus les toques et les chapeaux. Les pans, tournés autour du cou, enveloppent parfaitement. Très léger, très chaud, très seyant. Amusant à faire pendant les longues veillées. — D.

LES AMBASSADES

— L'ambassadeur des Etats-Unis et Mrs Bacon reçoivent le 2 janvier.

— Nous avons publié, l'autre jour, une courte dépêche annonçant que M. Barrère, ambassadeur de France, a donné un grand dîner en l'honneur des chefs français qui se trouvent actuellement de passage à Rome. Voici la liste de tous les invités :

Le général Spingardi, ministre de la guerre ; M. Rattazzi, ministre d'Etat ; le prince de Scalea, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères ; le général Berta, inspecteur général du génie ; le général Trombi, aide de camp du roi Victor-Emmanuel ; marquis Calabrini, marquis de Roccagiovine, conseiller pendulti, directeur de l'école de cavalerie de Tor-di Quinto ; comte de Campello, duc de Lanza delle Ferole, comte Asselmi, marquis Pranzini Macchiavelli, lieutenant Aggonatti, lieutenant Dodi, lieutenant Luggi, lieutenant Amati, commandant Ferrero, capitaine Gimmandani Fiaine, capitaine Detroyat, capitaine de Sorbs, capitaine Hiat, capitaine Wallis, lieutenant de Lacies, lieutenant de l'assence, M. Legrand, conseiller de l'ambassade ; le lieutenant-colonel Jullian, attaché militaire ; MM. Larèche et Olié-Laprune, secrétaires.

Le dîner a été suivi d'une réception. Parmi les assistants, on remarquait surtout les notabilités militaires italiennes.

DANS LE MONDE

— Dîner très élégant chez Mme Louis Stern, qui vient d'arriver à Paris. Parmi les convives : marquis et marquise de Casafuerte, M. et Mme Paul Adam, M. et Mme René Lara, M. et Mme Cappiello, M. Francis de Croisset, M. Victor Gille, baron de Morpurgo.

Après le dîner, M. Victor Gille, le pianiste si réputé, a joué de façon délicieuse.

— Arbre de Noël, dimanche, chez Mme Jean Bonnardel ; mais une heureuse surprise attendait surtout des cadeaux qui lui étaient prodigués. Des parents aussi étaient là, s'amusant de cette joie enfantine, bruyante et sincère des jeunes filles et des jeunes hommes, entraînés par des distributeurs. Ici et là on reconnaissait : général, comtesse et Mlle des Garets, princesse de Brancovan, comtesse de Saligney-Fénélon, M. et Mlle Lilie, princesse Mourousy, comtesse de Rostang, Mme Raymond, Mme et Mlle de Promentat, Mlle Hilton, le ministre de Roumanie, prince C. Bibesco.

— Dîner d'intimité chez le comte et la comtesse de la Rochecantin. Au cours de la soirée, M. Victor Gille, le pianiste réputé, s'est fait entendre et a été fort goûté et applaudi.

— M. et Mme Aimé Morot cent donné avant-hier un grand dîner de Noël pour les enfants. Ce dîner, plein de gaîté, cadeaux fort appréciés, grande gaîté enfantine, réunion très réussie dont les maîtres de maison laissent les heureux rêves sous chacune assiette.

— Dîner et arbre de Noël également, le 24, chez Mme Lord et chez Mme Holt ; hier, dîner chez Mme M. de Thurbe.

DANS LES CERCLES

— M. Saturnin Unruz, 1re vice-président, M. Larivière et le baron de Cantaluse, a été reçu hier membre temporaire au cercle de la rue Royale.

— Mercredi, grande matinée artistique au Cercle artistique et littéraire.

NOUVELLES CYNEGETIQUES

— Le Rallye Franchord, au prince de La Tour d'Auvergne Lauraguais, vient de faire une nouvelle série de chasses, toutes plus intéressantes les unes que les autres, en forêt d'Orléans.

Les honneurs ont été faits tour à tour à Mme Robert Goldschmidt, au comte de Cussenan, à Mlle de Bellecourt, à la comtesse Hubert de Lestrade, à la comtesse de Clermont, etc.

Assistaient à ces chasses :

Prince de La Tour d'Auvergne, maître d'équipage ; comte et comtesse de Rochefort, Mme Le Bret, comte et comtesse H. de Lestrade, M. et Mme Pichot, vicomte et vicomtesse de Rochefort, capitaine et Mme Dagulhon-Pujol, baron et baronne de Colhorn, M. et Mme Gustave Goldschmidt, M. et Mme Alfred Bocque, M. et Mme de Clermont, Mlles Mougnier de Clermont, Bélencourt, Roland-Gosselin, Rouel, de La Croix, vicomte Aiguillon de Lestrade, MM. Henri Pocque, Pierre Parfait, comte de Cochenson, Robert Goldschmidt, de Champrifflard, comte de la Chapelle, lieutenant Brugère, lieutenant Niel, etc.

— Chasse à Opoono, chez le prince et la princesse de Colloredo Mannsfeld. Au tableau : 2,262 pièces, faisans et lièvres. Fusils : prince de Schaumburg-Lippe, comte Dreskovitch, comte Kolovrat, colonel baron Streauvitz, M. Perrier.

— L'équipage de MM. de Robienne et baron de Joncheray vient de prendre son millième chevreuil dans la forêt de Longueuée (Maine-et-Loire).

Un brocard, attaqué dans les fonds de la Petherie, s'y fait battre, va à la baie de Montargon, puis à la route de Saint-Martin, qu'il traverse, revient sur ses doubles voies par la futaie, longe le ruisseau, gagne les taillis de Chantd'Oiseau, d'où il débouche près de la ferme des Landes. Il longe la route de Pouilly-le-Fort, se tient près de ce bourg, puis rentre dans la forêt, qu'il traverse, redéboule par la Petite-Haie, prend l'eau dans un ruisseau et rentre encore en forêt. Sur ses traces, il ne peut y tenir, longe le chemin des Charbonniers et se fait prendre dans un fossé, près de l'Etang de l'Hermitage.

La chasse a été particulièrement difficile et très vive, par des sentiers devenus des ruisseaux et des chemins défoncés. Braves présents, et félicitations ceux dans l'équipage : le comte de Lausen, baron Le Gasy, C. de Navacelle, F. du Jonchery, général et vicomtesse de la Celle, capitaine de Montergon, comte C. de Villontreys, etc.

— Le Rallye Monérangon, vautrait qui appartenait à une Société de chasses du département de la Seine-et-Loire, a rendu en déplacement au château de Noble, chez le vicomte de Murard, où il vient de faire une série de chasses très intéressantes.

Les honneurs ont été faits au comte de Murard, à Mlle L. Thénard, à la baronne Thénard, à la marquise de Chambrier, à la vicomtesse de Murard, etc.

Assistaient à ces chasses :

Baronne Thénard, lieutenère ; baron, baronne et Mlle Thénard ; comte de Murard, vicomte et vicomtesse de Murard, vicomte de La Chapelle, vicomte J. de La Chapelle, marquis de Chambrier, Mlle de Cluvière, H. de Loisy, lieutenant et Mme Butler, baron d'Avout, vicomte et vicomtesse H. de Bessé, lieutenant de Montfort, M. de Lesterville, comte de Briqueville, vicomte de Fraisnard, comte de Milly et comte de Fédérbe, maîtres d'équipage ; et de nombreux officiers de 16e chasseurs de Beaune.

CARNET DE LA CHARITE

— La « Comédie charitable » donnera, le vendredi 30 décembre, une soirée de bienfaisance à la salle Madeleine. Au programme : *Les Deux Sœurs*, de Bouilloche, et *Le Cheminée de Noël*, conte de Noël, d'André Vignat, musique de Gaston Lemaire.

PETIT CARNET

— Surprise de Noël : le cercle Saints-Geneviève a eu la bonne fortune de grouper autour de son comité trois artistes distingués : Mlle Lucie Renaud et MM. Vincent Candela et Lafaye-Vallas.

M. Candela, avec la matrise que nous lui connaissons tous, a su faire communier avec la grande âme de Chopin l'âme de tous les assistants ; il s'est surpassé et son exécution a été vraiment artistique.

Sous cette influence et grâce à sa voix puissante et souple, M. Lafaye-Vallas a trouvé pour le vieux « Noël » d'Adam des accents nouveaux.

C'est à Mlle Lucie Renaud qu'incombait la tâche délicate d'accompagner ces deux artistes et elle a pu prouver rehausser l'émotion chrétienne et artistique qui a été éprouvée par tous les participants de cette belle fête.

— M. Berlesco, de la haute société de Bucarest, et sa jeune femme, née Teleidi, viennent d'arriver à Paris, où ils comptent passer plusieurs semaines. Mme Tolnaïd est la nièce de Mme Caramanos, de la colonie hellénique de Paris.

— De Palerme :

La saison d'opéra s'est ouverte mercredi au Massimo par une première représentation de *Don Carlos* de Verdi, rénové une salle magnifiquement comble. Le public, enthousiasmé, a prodigué bravos et rappels au maestro Magnone, l'éminent directeur et chef d'orchestre, et aux excellents collaborateurs dont il a su s'entourer : MM. Rausseilles (Don Carlos), De Luca (Rodrigo), Mme Lusoer (Elisabeth), et tant d'autres qui forment, sous la haute direction d'un Mécène intelligent et généreux, un ensemble de son premier ordre.

Merdi, thé dansant fort animé au Cercle des Etrangers, dont le comité a organisé, pour la fête de Noël, un lot d'enfants et une loterie dans laquelle tous les billets ont été gagnants.

A la Sainte Igles Grand Hôtel, dernières arrivées : M. Alex. Sabouroff, maître de cérémonies de S. M. le Tsar de Russie, familie et suite ; M. Wladimir Cadou, M. G.-A. Dreyfus, M. et Mme Ch. Mertz, M. et Mme Holland, Mr et Mrs H.-F. Creswich, M. Mouton, Mr et Mrs Erich Schwalbe, etc.

MARIAGES

L'abbé de Boisrouvray a béni, ces jours derniers, en l'église Saint-Joseph-de-la-Lourdelle, le mariage de son cousin, le vicomte Alain de Jacquelot du Boisrouvray, lieutenant au 148e d'infanterie, fils du vicomte Charles de Jacquelot du Boisrouvray et de la vicomtesse née de Kernafilan de Kergos, avec Mlle Marthe de Ravinel, fille du baron Maurice de Ravinel, ancien préfet, décédé, et de la baronne née Cécile.

Les témoins du marié étaient : le lieutenant-colonel de Cadoudal, du 148e d'infanterie, et le marquis de Kergos, oncle de la mariée étaient : le lieutenant-colonel de l'artillerie de la 3e division de cavalerie, son beau-frère, et le baronne de Ravinel, son père.

La quête a été faite par Mlles Adèle et Georgette de Ravinel, Madeleine de Kergos, Marie-Thérèse du Boisrouvray, accompagnées de MM. Hervé de Kergos, lieutenant au 7e hussards ; Roger et de Lisle du Dréneuc, lieutenants au 148e d'infanterie, et M. Pierre Barbey.

— Le 12 décembre de Lanvallay, en Bretagne, vient d'être célébré le mariage de Mlle Marthe de Saguzan, fille du colonel de Saguzan, décédé, et de Mme, née de la Ferronnière, avec le comte Robert de Bryn, fils du comte de Bryn et de la comtesse Anne de Bryn, née Le Gonidec, décédée.

Les témoins de la mariée étaient le capitaine de frégate de Saguzan, son oncle, et Mme de Bréhan, sa tante ; pour le marié : le général Lefort, son oncle, et la comtesse de Montbrison, sa tante.

La quête a été faite par Mlles Marie-Thérèse de Saguzan, Isabelle de Bryn, Marie de Saguzan et Anne-Marie de Montbrison, accompagnées de MM. de La Gatinais, Arthur de Saguzan, Lefort et Hippolyte de Saguzan.

La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé Le Covec, curé-doyen de Saint-Malo de Dinan.

Reconnu dans le cortège et la cérémonie :

Général de Ferron, marquise de La Bégassière, Mme et Mlle de Boisdeuil, Mme de Bryn, comtesse de Lorgeril, vicomte et vicomtesse du Guitier, vicomte et vicomtesse de Lorgeril, vicomte et vicomtesse du Pontavice, vicomte et vicomtesse W. de Ferron, comtesse et Mlle de Ferron, Mlle de Lorgeril, Mlle de La Mettrie, comtesse de Pontbriand, comtesse de Mollien, vicomtesse de Pontbriand, comtesse et Mlle du Coquerdy, vicomte et vicomtesse de Cadaran, etc., etc.

— Ces jours-ci a été célébré, en l'église Notre-Dame de Passy, le mariage de M. Henry Brivelaje, ingénieur des arts et manufactures à Pourchemault, avec Mlle Bernard Noël, Henri Desgrand de Maizeau, Robert de Carné, Jacques Perrin.

Dans le cortège et l'assistance :

Mme de Maizeau, Mme d'Orcel et Mme de Chasteuil, nées de Montalembert ; vicomte et vicomtesse Jean de Carné, comte et comtesse de Pressensé, M. et Mme Jean Perrin, M. et Mme André Jorjaux, M. et Mme Alfred Perrin, M. et Mme Brulesme, marquis Pierre de Montalembert, Mme de Vernaudet, M. Auffray, ancien député ; M. Renaudin, administrateur de l'Etat ; M. Max. Renaudin, inspecteur des finances ; M. Paul Renaudin, etc., etc.

NECROLOGIE

— M. Jean Gazman, dont on a annoncé la mort, n'avait aucun lien de parenté avec la famille Gazman Blanco.

— On annonce de Constantinople la mort de M. Théodore Mavrogordato, le célèbre philhellène ottoman, fils du père de M. Dimitri de Nélidow, fils aîné du regretté ambassadeur de Russie en France et ancien ministre des affaires et de Mme Svastopulo, de la colonie hellénique de Paris.

Le défunt était une des personnalités les plus marquantes dans tout le Levant, très connu surtout pour son libéralisme en faveur des établissements grecs de Bienfaisance de Constantinople.

— C'est ce matin, à dix heures, en l'église de la Madeleine, qu'ont lieu les obsèques de la comtesse de Coral douairière.

— La bienheureuse Charles R. de Brimont, née Hennessy, est décédée à l'âge de soixante-quinze ans, en son hôtel de la rue Cimarosa. Les obsèques auront lieu ce matin, à dix heures, en l'église de la Madeleine.

— On annonce la mort de Mme Olivier Brunin de Guyard de Saint-Chéron, décédée au château de Coudray, dans le Calvados, chez sa cousine Mme Le Tourneur d'Ison.

— On nous annonce la mort de Mme de Toulmon, veuve de M. E. de Toulmon, décédée à Saint-Martin-les-Carmery (Orne). Elle était fille unique de M. C. de Graveron, page du roi Charles X, et de Mlle A. de Marenzo. Elle laisse un fils, qui a épousé Mlle A. d'Aubigny d'Assy, et une fille mariée au comte de Falandre.

— Hier est mort à Fontainebleau, après une longue maladie, le colonel de cavalerie en retraite Brecard, commandeur de la Légion d'honneur, âgé de soixante-dix-neuf ans. Ses obsèques auront lieu mercredi matin en l'église de Fontainebleau. Il laisse un fils, chef d'escadrons de cavalerie de cavalerie, attaché à l'état-major de l'armée, et deux filles, mariées à M. Reuss, inspecteur des Eaux et Forêts, à Fontainebleau, et à M. Ledoux, sous-conservateur à la Banque de France, à Paris.

— Nous apprenons la mort de M. Georges Bertin, décédé à Tunis le 20 décembre. Il était frère de M. Fernand Bertin, de Mme Albert Cocteau et de Mme Augustin Agostini.

— On annonce la mort de M. Armand Sabatier, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Montpellier, fondateur de la station zoologique de Cette, membre correspondant de l'Académie des sciences, décédé à Montpellier. M. Armand Sabatier était l'auteur de travaux sur l'embryologie et l'anatomie comparée, et de deux ouvrages importants de philosophie.

— Hier ont été célébrées, en l'église de la Madeleine, la mémoire d'une grande affiliée, les obsèques du docteur Pierre Jousset, l'un des fondateurs de l'hôpital Saint-Jacques, qu'il avait doté d'un laboratoire où, jusqu'à ses dernières jours, il continua à poursuivre ses recherches bactériologiques et thérapeutiques.

Le docteur Pierre Jousset, qui est mort très chrétiennement, était âgé de quatre-vingt-trois ans. Né à Nantes, médaillé d'or de l'internat en 1849, docteur la même année, élu le 2e Paris, qui avait créé autour de lui une brillante pléiade de jeunes internes, il s'adonna à l'étude de la thérapeutique homéopathique. Par ses écrits et ses cours, plus qu'aucun autre, au rapprochement avec l'école officielle.

En 1870, âgé de cinquante-deux ans, il s'enferma dans Paris assiégé et, malgré son âge, il obtenait, au Fin décoré de la médaille militaire à la suite du combat de Bagneux, et il assista comme chef du service médical du 109e bataillon de Paris.

La mort du docteur Pierre Jousset est une perte pour la science.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Courbevoie. Le deuil était conduit par ses deux fils, le docteur Marc Jousset et M. Pierre Jousset, ingénieur ; le docteur Henri Chatellier, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, et par ses petits et arrière-petits-enfants.

— M. Paul Dupont-Lego, président honoraire du tribunal civil de la Seine, est décédé, 16, rue Dupont-des-Loges, à l'âge de soixante-douze ans. Ancien juge d'instruction, il avait été chargé de l'affaire Wilson, il y a longtemps, mais le dossier lui avait été retiré parce qu'il avait interrogé un témoin par téléphone. Les obsèques seront célébrées demain à dix heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.

Vallbury

L'Histoire au Lycée et à l'Ecole libre

Le directeur du *Gaulois* me communique la lettre qu'on va lire, et que lui a adressée le docteur Minet, au sujet de deux articles : *L'Histoire au Lycée* et *L'Histoire à l'Ecole libre*. M. Malet ne fait qu'user de son droit, et voici la lettre en son entier :

20 décembre 1910.

Monsieur le directeur,

Quand on me communique le premier article que le *Gaulois* a eu le bon goût de consacrer le 24 novembre dernier à ma petite *Histoire du Moyen Age*, je fus immédiatement déterminé à ne pas répondre. L'article ayant été reproduit en province et quelques personnes ayant cru devoir m'adresser des lettres qui voulaient être impressives, quoique anonymes, je fus contraint de le lire. Et j'ai bien fait, mon directeur. Il m'engagea à ne pas répondre : « Votre texte se défend tout seul, pour quiconque prend la peine de le lire avec tant soit peu d'attention. »

Des amis me font tenir aujourd'hui un second article, publié le 17 décembre par le *Gaulois*. Cette fois, mon texte ne peut pas se défendre tout seul, parce qu'on le cite incomplètement. Par compensation, sans doute, on tend à me faire endosser la responsabilité d'un texte qui n'est pas de moi, et, par conséquent, une notice d'éditeur placée hors de mon volume et qui ne s'applique même pas à un ouvrage signé de moi. Je ne suis pas responsable des erreurs qui persent être injurieux et qui sont simplement diffamatoires. Je suis cette fois contraint d'infliger à vos lecteurs l'ennui de ma prose.

⁂

Puisque l'on revient sur l'histoire du seigneur de Cahuzac, je dois dans ses que le texte soit cité, liquidons d'abord ce point. M. Richard de Boysson, maire de Cénac, écrit : « Le seul ouvrage authentique dans lequel le fait — les institutions inflégées à des paysans par Bernard de Cahusac — soit consigné, porte le titre de *Chronique de Jean Tarde*. »

La *Chronique de Jean Tarde* est une compilation du seizième siècle. Elle n'a donc aucune valeur documentaire pour le treizième siècle, Jean Tarde n'étant pas, que je sache, un seigneur du temps de Malhuacèm. Aussi ai-mon cher et regretté maître Luchaire, à qui je dois la connaissance de Bernard de Cahusac, m'moi-même, pour n'avoir pas cédé à mentionner les hauts faits du personnage, s'ils n'étaient connus d'autre source. Jean Tarde les emprunta, en les arrangeant quelque peu, à la chronique latine de Pierre de Vaulx, moine bénédictin, compagnon de la Croisade des Albigeois, un moine qui donnait des verges au Saint-Père, quand celui-ci se permettait de vouloir que des chrétiens missent quelque peu de pitié et de modération dans la guerre. M. Richard de Boysson trouvera le texte au tome XIX du *Recueil des Historiens de France*, page 98, paragraphe D. Je serai heureux s'il y découvre, ce que je n'ai pu faire, ce détail ajouté par Jean Tarde, que ce cruauté commises par Bernard et sa femme l'avaient été « contre les catholiques allant à l'armée » et non pas simplement contre leurs paysans.

« Admirez, je vous prie, conclut M. Richard de Boysson, la loyauté de cet historien qui reproche à Philippe Auguste les cruautés de ce seigneur. »

M. Richard de Boysson serait bien empêché de citer un mot de moi qui lui permette de dire que je rende Philippe-Auguste responsable de ces horreurs commises par un fait que je n'ai s'y tromper pour donner un point de repère chronologique, comme est cité plus loin le nom de saint Louis, à propos de l'emprisonnement de ce seigneur, et de la mise en arrêt pendant trois enfants nobles surpris chassant le lapin dans ses bois.

Enfin, il est absolument inexact que j'aie généralisé l'histoire de Cahusac. Je l'ai si bien présentée comme quelque chose d'exceptionnel que le récit commence par le mot « *Parfois* ». Il n'est pas moins inexact qu'en mentionnant le couvent de Sarlat, j'aie voulu éveiller le soupçon d'une complicité des moines. La preuve en est que la dernière ligne du récit est immédiatement suivie de cette phrase : « L'Eglise essaya vers le douzième siècle d'agir sur la sauvagerie naturelle des seigneurs en intervenant dans la cérémonie de la remise du manteau de chevalier, cérémonie qu'elle avait transformée en un véritable moral et religieux. »

⁂

Voilà l'essentiel pour le premier article où il y aurait encore beaucoup d'autres inexactitudes à relever, et voici pour le second.

Il me faudrait pour répondre à propos de Grégoire le Grand, et de mains autres propos de la Papauté du neuvième au onzième siècle, citer deux pages entières : je n'aurai point cette indiscrétion. Je me bornerai à ce seul renseignement que « Grégoire, *surnommé* le Grand » est une formule de style dont on trouverait nombre d'autres exemples dans le volume et qui a pour objet d'empêcher les lecteurs de confondre Charlemagne, Grégoire le Grand, etc., se sont appelés ainsi au baptême.

Je tenai remarquer ensuite qu'il est absolument inexact que j'aie parlé de *femmes papes*. J'ai dit que « des femmes disposèrent du trône pontifical », ce qui est la scandaleuse histoire de Théodora et de Marozia, et les ouvriers viennent de repousser les règlements que le gouvernement avait publiés.

Dans les Universités et toutes les écoles, des grèves et la même indécision.

⁂

Le gouvernement craint la marine et a fait sortir du port de Lisbonne tous les bateaux de guerre, à l'exception du *D-Carlos*, qui s'est donné la tâche de veiller sur les actes du gouvernement.

L'indiscipline dans la marine est complète ; il n'a pas un seul officier qui osé commander. Des exercices point, et la manœuvre se fait entre marins, sans ordres ou commandements, sous l'œil passif et soumis des officiers. Ceux-ci sont renvoyés et choisis par les marins. Pas de saluts ; ils ne se lèvent même pas quand les officiers passent devant eux.

Le gouvernement, à ceux qui le gênent, leur enjoint de partir à l'étranger sous prétexte qu'il ne peut répondre de leur vie. Dernièrement, un directeur de l' « Union Fabrile », M. Alfredo da Silva, qui a osé résister aux exigences de ses ouvriers, a été menacé par ceux-ci de bombes, mort, etc., et le gouvernement l'a invité à partir.

L'ordre et la sécurité n'existent pas. Au moment de la constitution du gouvernement provisoire, les « carbonaires » ont été tout surpris qu'on reconstituât une police et ils ont protesté contre ces mesures du gouvernement. Ils ont obtenu néanmoins qu'elle ne soit pas armée.

Chacun fait ce qu'il veut quand il est de leur côté. Encore hier, le *Diario de Noticias*, journal républicain, faisait savoir que la veille un marin du *Berrio*, navire de l'Etat, dans la ville de Setubal, au milieu de la place principale de la ville, accompagné d'une bande, s'est amusé, sans que la police ou personne l'empêchât, à arracher un crucifix de bronze en pierre d'une fontaine monumentale du dix-septième siècle. Il est d'abord tombé dans la fontaine et puis l'écusson lui est tombé sur la jambe, l'écrasant.

Dans la même ville, au moment de la révolution, les « carbonaires », dans la cathédrale, ont brûlé des objets religieux et historiques de vouloir bien désigner les membres. Si le jury en question déclare qu'il ne trouve dans mon livre une seule ligne qui permette de dire que j'ai « discrédité le sacerdoce, les prêtres, séigneurs, prêtres, France et Eglise », les droits d'auteur qui me viennent du dernier tirage de l'*Histoire du Moyen Age* — plusieurs milliers de francs — seront, par l'intermédiaire du *Gaulois*, versés à l'archevêché de Paris, pour le denier du culte.

Je ne fais pas appel, monsieur le directeur, à l'usage du droit de réponse pour l'insertion de cette longue lettre : votre loyauté m'est un sûr garant qu'elle sera publiée par le *Gaulois*.

Veuillez agréer, je vous prie, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Albert MALET.

Ma réponse sera fort simple.

M. Albert Malet prétend que j'ai « tronqué » ses textes. Je n'ai rien « tronqué » du tout. Si j'avais « tronqué » un texte, M. Malet n'aurait pas manqué de mettre le texte exact en regard du texte « tronqué ». Il ne l'a pas fait, il ne le fera pas. Il prouverait lui-même, en le faisant, que j'ai cité fidèlement.

Reste sa proposition d'un arbitrage. J'accepte sans hésitation, mais à deux conditions, dont la légitimité ne sera pas contestée.

1° J'aurai voix au chapitre, comme M. Malet lui-même, pour le choix de l'arbitre, et ce sera bien le moins. Le choix ne peut exaspérer personne.

2° L'arbitre n'aura pas seulement à se prononcer sur l'esprit général du manuel de M. Malet, mais sur la rédaction de ses textes. J'ai « tronqué », ou non, les textes de M. Malet, si je leur ai donné un sens qu'ils ne pouvaient pas avoir, et, enfin, si la « déclaration de principes » vise par moi, à la fin du volume, sert bien, ou non, de patronage au volume de M. Malet.

Au surplus, et, laissant de côté les manuels de M. Malet, pour ne nous occuper que de la très grave question générale des conditions des écoles libres, on comprendra que je cite ici, entre d'autres, mais comme particulièrement topique, la lettre ci-dessus :

« Villemort, par Saint-Savin (Vienne).

« Monsieur, voulez-vous me permettre de vous féliciter de la campagne entreprise au *Gaulois* contre l'enseignement actuel de l'Histoire

« Il y a là une œuvre non seulement utile, mais patriotique et urgente.

« Dirigeant de crème, avec l'aide des cours par correspondance, l'éducation de mes enfants, j'ai été tellement écœuré de ce que contiennent les manuels d'Histoire que j'ai dû recourir à tout autre moderne et me réserver cette branche de l'instruction.

« Or, remarquez bien que je m'adresse aux cours considérés, à bon droit d'ailleurs, comme les plus sûrs et les meilleurs.

« La partie de la Révolution, notamment, n'est qu'un tissu d'erreurs voulues par les auteurs. Aucun doux, par exemple, ne semble avoir ouvert Tuine...

. . . . . .

« Veuillez croire, etc...

« Comte de Gotvion,
« Conseiller général du Morbihan.

Maurice Talmeyr

La confiserie est un art national, dont la première émanation fut leur « Au Ridée Berger », à Paris, actuellement à la place Madeleine. Des coupes, des sacs, des vases ravissants de formes et de décorations y offrent l'occasion d'un double régal.

LETTRE DE PORTUGAL

Anarchie et impuissance de la RÉPUBLIQUE DE LISBONNE

A Monsieur le directeur du « Gaulois », Paris.

Lisbonne, ce 14 décembre 1910.

Comme le gouvernement provisoire de la République vient d'ordonner que les correspondants des journaux étrangers qu'ils seraient expulsés dès qu'ils donneraient des nouvelles défavorables ou désagréables au gouvernement, j'espère que vous adressant cette lettre personnelle nellement elle pourra échapper aux constantes disparitions et violations des lettres, ce qui fait que dénonmit quand on nait que le directeur des postes et télégraphes est le chef d'une des sections des « carbonaires » révolutionnaires et qui, après s'être essayé à une autre place de ministère, vient de prendre cette nouvelle direction. La distribution des emplois pour les différentes fonctions de l'Etat est faite absolument au hasard, depuis les places des ministres jusqu'aux places les plus humbles, et on a vu des employés, nommés pour la simple raison qu'ils étaient républicains, s'essayer à différentes places jusqu'à ce qu'ils en trouvent une qui leur convenait.

Les différents ministres ne s'entendent pas mieux entre eux que le chef de l'état, le gouverneur, et le ministre de l'intérieur étant à ce point, quelques jours qu'ils étaient tellement occupés avec leur propagande pour renverser la monarchie, qu'ils n'avaient pas eu le temps de se nommer préfet à gouverner. Ayant renvoyé l'ancien directeur du ministère de l'intérieur, ils ont dû le faire revenir et lui donner une petite table au ministère pour leur expliquer les rouages et les fonctions qu'ils avaient à remplir.

Le langage des journaux des hommes du gouvernement, particulièrement le *Mundo*, l'organe officiel du ministre de la justice, n'est rempli que des injures les plus grossières, dans les termes les plus bas, adressées aux adversaires. Un autre, « *Capital* », a été saisi pour avoir exigences toujours croissantes de la Fédération ouvrière, qui prend habituellement son mot d'ordre à la C. G. T., à laquelle elle est affiliée.

Le conflit sans cesse pendant entre patrons et ouvriers de cette très importante corporation du bâtiment a pris une tournure de grève à la suite de la lettre de M. Villemin, président du groupe des chambres syndicales du bâtiment, et de la réponse du secrétaire général, secrétaire général de la Fédération ouvrière.

Nous avons publié en son temps la lettre de M. Villemin, par laquelle il déclinait l'invitation du citoyen Péricat pour discuter avec les travailleurs du bâtiment au meeting de la salle Bullier, proposant toutefois aux syndicalistes de discuter avec les délégués des grandes réunions mandatés qui seraient chargés de se mettre en rapport avec les délégués désignés par le groupe des chambres syndicales patronales.

Le citoyen Péricat, rappelant à M. Villemin les termes de sa lettre, vient de lui répondre au nom du comité confédéral :

« Vous nous permettez de vous faire remarquer la contradiction qui existe dans vos paroles et dans vos actes.

Vous demandez la dissolution de la C. G. T., vous jetez l'anathème sur les meneurs ouvriers et vous proposez à ceux-là mêmes dont vous venez de clamer la nauvaise foi et l'indignité de rentrer en pourparlers avec eux.

Nous ne nous étonnons pas, nous constatons.

Que qu'il en soit, le comité considérant estime qu'une discussion ne peut utilement s'engager entre le groupe des chambres syndicales patronales du bâtiment et notre Fédération ouvrière, en la condition qu'elle ait pour base l'application du jugement rendu par le tribunal de la Seine, sur la suppression du téchernat dans l'industrie du bâtiment pour le département de la Seine.

Nous avons publié, ces son événement, a installé des commissions pour enquêter de tout et de tous, pour mettre à nu les scandales et abus qu'ils reprochaient à la monarchie, quand ils étaient dans l'opposition. Lisbonne maintenant, cela n'a servi qu'à leur campagne habituelle de diffamation et à découvrir que dans les vols pratiqués à la Monnaie se trouvaient mêlés plusieurs de leurs partisans, parmi les soldats et après être partis violemment en guerre contre la Monnaie, ils déclarent maintenant dans leur enquête qu'il serait trop long et inutile d'approfondir cette enquête.

Après beaucoup d'hésitations, l'ancien croiseur *D. Carlos* est tout de même parti à Madère, où sévit une épidémie de choléra, et le port de Lisbonne est complètement dégarni de bateaux de la marine de guerre.

⁂

Le divorce entre la république de Lisbonne et le reste de la nation est complet. Les petites villes viennent des protestations contre les mesures et lois du gouvernement provisoire.

Il y a trois jours, il y a eu un sérieux soulèvement dans la caserne, qui a été réprimé avec difficulté, le peuple ayant fait cause commune avec les soldats.

Le jugement par la Cour d'appel de J. Franco et de ses collègues, le journal *O Mundo*, organe officiel du ministre de la justice, menaçait les juges qui ne se sont pas laissé pousser vous adressant cette lettre personnelle pour les juger, puisque la Constitution étant toujours debout, c'est aux Cortès à les juger.

Si nous avons publié la loi électorale annoncée dans chaque circonscription, nous votera sur cinq noms, excepté Lisbonne, où il y aura quinze, et Porto, dix députés. Ces noms ne seront pas publiés, mais seront envoyés aux circonscriptions, mais dans tout le pays, et le dépouillement de toutes les circonscriptions sera fait à Lisbonne.

Informato

PAS DE BARBE

qui résiste à Apollo, le roi des rasoirs
En vente partout, et aux Nouveautés Parisiennes, 188, rue de Rivoli, Paris. Notice franco

Les Conflits du Travail

C. G. T. CONTRE C. G. P.

La C. G. P. — nous l'avons déjà dit — est la Confédération générale des patrons, créée par les membres des chambres syndicales patronales du bâtiment, pour lutter contre les exigences toujours croissantes de la Fédération ouvrière, qui prend habituellement son mot d'ordre à la C. G. T., à laquelle elle est affiliée.

Le conflit sans cesse pendant entre patrons et ouvriers de cette très importante corporation du bâtiment a pris une tournure de grève à la suite de

Dernière Heure

L'EMPIRE BRITANNIQUE

L'année prochaine Londres célébrera solennellement la fête de l'Empire britannique

Londres, 26 décembre.

Les journaux annoncent que, l'année prochaine, sera à la fois l'année du couronnement du roi George et l'année de la nouvelle assemblée de la Conférence coloniale. Pour apporter son appoint aux réjouissances publiques, qui marqueront ces deux événements, le Comité Balfour a proposé de donner à l'une fête de l'Empire, dont les numéros principaux seraient une Exposition impériale et un Spectacle du développement de Londres.

L'objet qu'on doit avoir en vue dans ces deux créations, est de stimuler l'esprit de camaraderie interimpériale en offrant à tous l'occasion de se rejouir ensemble d'un grand héritage commun : d'une part, le glorieux passé de la Métropole, de l'autre, l'activité féconde et les abondantes sèves de production des pays britanniques d'outre-mer.

Le couronnement ne saurait être entiré d'un cadre plus approprié et plus suggestif et on est heureux de constater que les organisateurs de cette fête se montrent assuré un important élément de succès en obtenant le patronage officiel du gouvernement anglais.

AUX ÉTATS-UNIS

Le recensement de la population — Quelques chiffres intéressants

New-York, 26 décembre.

On connaît aujourd'hui les résultats du dernier recensement. En 1910, les Etats-Unis comptent 91,972,266 habitants. En y ajoutant l'Alaska, les îles Hawaï, Porto-Rico, les Philippines et les autres annexes coloniales, on arrive à un total d'un peu plus de quatre millions.

Sur ce point, les Etats-Unis sont aujourd'hui au troisième rang, après la Chine et l'Empire britannique, avant la France, qui compte, colonies comprises, 92 millions d'habitants. Les villes les plus peuplées sont :

New-York, 4,766,800 ; Chicago, 2,185,200 ; Philadelphie, 1,549,000 ; Saint-Louis, 687,000 ; Boston, 687,000 ; Cleveland, 670,500 ; Baltimore, 558,400 ; Pittsburg, 553,000.

Il y a, en outre, 117 villes ayant plus de 100,000 habitants.

Les Etats-Unis sont extrêmement loin d'être surpeuplés, et ce n'est pas cette crainte qui inspire les mesures restrictives de l'immigration annoncées par le président Taft.

En réalité, les immigrants actuels sont de plus en plus des individus « non désirables ».

Le peuple américain n'offre pas une résistance vigoureuse à ce flot montant de l'immigration et on redoute que le mélange de races et de gens de couleur ne fasse des progrès. On se préoccupe aussi de la question nègre : les nègres arrivent maintenant au chiffre de onze millions, soit un huitième de la population totale.

DANS NOS PORTS DE GUERRE

Les marins américains à Brest

Brest, 26 décembre.

Une brillante réception a été donnée ce soir à la salle des fêtes par la municipalité, en l'honneur de l'amiral Murdock et des états-majors de la 4e division navale américaine. Toutes les autorités civiles, militaires et plus de sept cents invités y assistaient.

Hommage à un brave

Un monument au lieutenant-colonel Moll

Reims, 26 décembre.

Le général Brun, ministre de la guerre, a écrit à M. Barchet, maire de Vitry-le-François, qu'il accordait volontiers son patronage au comité qui s'est constitué en vue d'élever un monument au colonel Moll, tué glorieusement à l'ennemi, qu'il lui était agréable de s'associer à l'œuvre patriotique entreprise et qu'il s'inscrivait personnellement pour 200 francs.

M. Jean Morel, ministre des colonies, a également déclaré qu'il s'associait de tout cœur à cette belle œuvre qui sera un hommage rendu au patriotisme du brillant officier.

Le lieutenant-colonel Moll avait longtemps habité Vitry et il avait fait ses études au collège de cette ville.

Sur la Frontière

Un souvenir de 1870

Mars-la-Tour, 26 décembre.

On vient d'enterrer à Bruville, près de Mars-la-Tour, un des plus vieux habitants du village, M. Pierre Bertin, mort dans sa 88e année. M. Bertin était ce cultivateur dans la grange duquel expira au soir de la bataille de Reconville, le 16 août 1870, le général de Legrand, commandant la division de cavalerie du 4e corps d'armée, blessé mortellement au cours des fameuses charges du plateau d'Yron, un des plus grands chocs de cavalerie du siècle dernier. M. Bertin avait recueilli le blessé et lui avait prodigué les soins les plus assidus, inutilement, hélas !

UN TYPHON AU TONKIN

Nombreuses victimes et grands ravages

Marseille, 26 décembre.

Le journal le *Courrier Saïgonnais*, arrivé ce matin à Marseille, vit aujourd'hui, annonce que le rétablissement des communications a permis de recueillir des renseignements sur les dégâts causés par le typhon dans la province de Binh-Dinh :

La région Nord a été particulièrement éprouvée ; dans le Phu de Hoaïn, 60 maisons ont été abattues. Le cercle Nord a été complètement dévasté ; 3,000 cotiers ont été abattus dans la région de Tam-Quan où l'on signale également de nombreux dégâts aux bâtiments de la douane. Enfin, les routes, les ponts et les postes de la garde indigène ont également souffert.

Le condamné Favier

A Lille — L'assassin du garçon de recettes sera-t-il exécuté ?

Lille, 26 décembre.

Depuis trois jours, le bruit court avec persistance chaque soir que l'exécution de l'assassin du garçon de recettes Thain est pour le lendemain matin. Cet après-midi, on affirmait que les bois de justice avaient quitté Paris.

Cependant, on sait que ni la commission des grâces, ni le président de la République ne se sont encore prononcés à ce sujet.

Quant à Favier, il est très déprimé depuis quelques jours. Dimanche il est resté couché toute la journée ; il s'est obstiné à ne pas répondre aux questions de ses gardiens et depuis il se refuse à jouer aux dames avec eux, comme il le faisait précédemment. Il s'absorbe dans de longues méditations coupées par de fréquents soupirs. — (*Agence Fournier.*)

DRAME DE LA FOLIE

Un démont tue son père, blesse sa femme et se barricade chez lui

Mâcon, 26 décembre

Dans une crise de folie furieuse, le nommé Talmarde, de Charnay-le-Brancion, a tué d'un coup de fusil et blessé sa femme à coups de fusil. Barricadé chez lui, il menace de tuer ceux qui approcheraient. Le parquet est sur les lieux.

Mâcon, 26 décembre, 11 h. soir.

Talmarde, l'auteur du parricide de la Chapelle-de-Brancion, est toujours enfermé dans sa maison. Il est impossible de chercher à y pénétrer sans courir le risque d'être tué à coups de fusil.

Talmarde est armé de cartouches et reste très redoutable.

Les gendarmes gardent les approches de la maison.

On espère pouvoir, cette nuit, se rendre maître du parricide.

Petites nouvelles de la nuit

— Les Lazaristes français établis en Perse viennent d'inaugurer à Tabriz une église catholique en présence du gouverneur général, du corps consulaire et de l'état-major des troupes d'occupation russes.

— Une partie de la falaise de Gibraltar s'est effondrée sur le côté nord-est de la forteresse. Les dégâts matériels sont assez importants.

— On annonce de Melbourne qu'une révolte a éclaté aux îles Salomon ; quelques Européens ont été tués et cinq indigènes loyalistes l'auraient été également.

— La Banque nationale de Belgique émettra, à partir du 2 janvier prochain, un billet modifié de la coupure de 500 francs, actuellement en circulation.

— Ce billet porte une date de 1909.

— On annonce de Los Angeles (Californie) que l'aviateur Lossey a atteint l'altitude de 3,474 mètres, record du monde.

— Une dépêche de Catane au *Petit Parisien* annonce qu'hier un grand incendie a détruit une rue, presque entière de la ville. On craint qu'il n'y ait un grand nombre de victimes.

— Un violent incendie, dû à la malveillance, a éclaté à Berne, hier. Deux personnes ont été brûlées vives.

— Suivant une dépêche d'Alger à l'Agence Fournier, le cavalier Eudeline, du 5e chasseurs d'Afrique, au cours d'une discussion avec un chauffeur du steamer *Mondego*, a été frappé d'un coup de couteau au cœur. L'assassin a été arrêté à la caserne.

— A Toulouse, la grève des typographes dans les imprimeries a commencé hier. Les linotypistes des journaux n'ont pas été obligés par leurs syndicats de suivre le mouvement, mais ils ont été imposés de 20 des salaires, pour venir en aide à la caisse de grève.

— Hier soir a eu lieu sous la présidence de M. Noulens, sénateur-maire, ancien ministre de la guerre, le banquet de l'Union des Sociétés de tir de la Seine. M. Noulens a prononcé un discours.

— Vitriolé et abandonné par sa femme, il y a un an, Georges Toutfort s'en fit, hier, la traverse chez elle à Maisons-Alfort et se vengea en lui jetant à la figure un bol d'acide nitrique. Il a été arrêté et envoyé au Dépôt. Sa victime a été transportée à l'hôpital.

— Prise d'une attaque d'épilepsie, Mme Terroir laissa tomber à terre une lampe allumée qu'elle tenait à la main ; le feu se communiqua à ses vêtements et elle est grièvement brûlée.

LES JOURNAUX DE CE MATIN

L'AFFAIRE DURAND

De M. G. Bonnefous, dans la *République française* :

Allons-nous, après la fameuse affaire, avoir maintenant l'affaire Durand ? La lettre d'envoi devenait ainsi, dans l'alphabet, la lettre finale.

Cent cinquante députés ont paraît-il, signé une demande de grâce du syndicaliste condamné à mort par la cour d'assises de Rouen comme responsable de l'assassinat de Dongé....

Pourquoi cette intrusion des hommes politiques dans une affaire judiciaire ?

C'est que, de plus en plus, le parti socialiste semble vouloir transformer cette affaire Durand en affaire politique.

De la *Petite République* :

Si ceux qui poursuivent la grâce de Durand sont vraiment guidés par l'intérêt qu'ils portent à sa personne, et non point par le désir de fomenter dans les milieux ouvriers une vaine agitation, ils laisseront le président de la République étudier en paix le dossier qu'il va lui être soumis.

Cela vaudra mieux, et sera à coup sûr beaucoup plus efficace, que de tapisser les murs des grandes villes d'affiches injurieuses ou de clamander dans les meetings et de s'y livrer aux plus détestables cabotinages.

De M. Maxime Vuillaume, dans l'*Aurore* :

Il en est d'autres plus coupables que Durand, que la justice ne peut atteindre, mais qui ont cependant, dans le crime du Havre, leur part de responsabilité. Ce sont les propagandistes de la classe aux rénards, les professeurs de la conscience, les apôtres de l'oisiveté de toute sorte, les amateurs de chansuettes à clous. Cette foule, ils ont été obéis par leurs adeptes, peut-être jusqu'à ne pas les avoir entendus. Ceux-là sont les vrais responsables. Ils ne peuvent pas être atteints. Ce sont eux qui crient le plus fort, et qui, au lendemain de la tragédie, sont en assez parfaite sécurité que la veille. Durand est leur victime. Pour cela aussi, il faut qu'ils le considèrent jouissant de la plénitude des impunités, payer la note de leur crime du métal.

SUPPRIMONS DIEU

Du *Soleil* :

Il semble que Dieu soit devenu l'ennemi personnel des rédacteurs. Qu'est-ce, après tout ?

« Un vieux mot, un peu lourd », écrivait jadis un de ces rédacteurs.

Le malheur, c'est que sils supprment ce mot Dieu de leurs manuels moralisés et ne veulent plus l'entendre invoquer autour du berceau et des tombes, ils parviendront difficilement à étouffer et arracher le sentiment de cet au-delà qui palpite et s'affirme au fond de tous les cœurs et de tous les esprits.

A L'OFFICIEL

Le *Journal Officiel* publie ce matin :

Intérieur. — M. Léon Parsons, ancien chef adjoint du cabinet du ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, est nommé chef du cabinet du président du conseil. Ministère de l'intérieur et des cultes, en remplacement de M. Léon Cote ; M. Huchard, rédacteur à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, est nommé attaché au cabinet du président du conseil.

A.

Un Institut de Puériculture

Grâce aux vulgarisateurs de l'hygiène infantile et, notamment, à l'initiative persévérante du docteur Variot, médecin en chef de l'hospice des Enfants-Assistés, de grands progrès ont été réalisés pour la défense de la vie des nouveaux-nés et l'abaissement de la mortalité du premier âge.

Un nouveau pas dans cette voie vient d'être fait à la suite du vœu émis par le Sénat, sur la proposition de MM. Galli, Ambroise Rendu, Poirier de Narcay, Henri Rousselle et sur le rapport de M. Patoux, en vue de la création d'un Institut de puériculture qui serait tout à la fois un centre de vulgarisation populaire pour l'hygiène infantile, et un centre scientifique pour l'étude de toutes les questions de puériculture. Ce centre, ouvert aux étudiants, aux médecins, aux institutrices, aux sages-femmes, etc.

Précédemment déjà le docteur Variot avait plaidé en faveur de cette fondation auprès des commissions compétentes du conseil municipal et du conseil général et avait obtenu gain de cause : le principe avait été admis.

Pour que la nouvelle institution puisse servir à la vulgarisation populaire de l'hygiène infantile, le docteur Variot a proposé d'installer à l'hospice des Enfants-Assistés une « goutte de lait » dans laquelle les filles-mères qui voudraient conserver leurs enfants recevraient des secours et des conseils d'hygiène qui leur permettent le sein elles-mêmes, et du bon lait stérilisé si elles sont obligées de recourir au biberon.

Le docteur Variot — comme on sait — est le fondateur de la « goutte de lait » de Belleville, dans laquelle, depuis dix-huit ans, il a fait distribuer environ 1 million de litres de lait et surveillé la croissance de près de 10,000 nourrissons. Il n'est pas douteux qu'un service analogue ouvert à l'hospice des Enfants-Assistés ne donne d'excellents résultats.

Une grande salle de consultation sera aménagée dans l'hospice : elle servira aux mères qui se rendant à la consultation de la « goutte de lait » pour faire inspecter et peser leurs enfants et pour recevoir des conseils hygiéniques individuels. Ces réunions constitueront de véritables écoles de puériculture.

La direction de cet Institut, annexé aux services de l'hospice dépositaire, sera dévolue au docteur Variot ; elle ne saurait être confiée à un homme de plus grand cœur et de compétence plus incontestée.

D.

Les Républiques américaines

De Santiago-de-Chili, 26 décembre :

L'aviateur Caltano vient d'effectuer ici sur monoplan, son premier vol avec plein succès. Sa montée et sa descente ont été superbes.

L'Informé

Notre Exposition de Fleurs est une merveille.

Aussi le Monde Élégant se presse-t-il dans nos Magasins pour y choisir ses Cadeaux du Jour de l'An.

LABROUSSE ET LION

2, boulevard de la Madeleine

Pour le sauvetage des sous-marins

Le *Gaulois* a fait connaître à ses lecteurs le projet lyonnais qui, sous forme de la jolie somme de 100,000 francs, une quarteronne Française a versés à la disposition du ministre de la marine pour stimuler le zèle des inventeurs en faveur des équipages des sous-marins naufragés.

En attendant le résultat du concours ouvert à cette occasion, le ministre a codifié et rendu réglementaires un certain nombre de mesures destinées à assurer, sous réserve de la construction des navires spéciaux, l'utilisation dans les meilleures conditions possibles du matériel dont nos arsenaux et ports divers disposent pour relever dans le délai minimum un sous-marin coulé ou tout au moins sauver son équipage.

Ce matériel comprend des gabarres à vapeur, des chalands et des docks flottants. En fait, c'est celui qui a servi jusqu'à présent toutes les fois que l'occasion s'en est malheureusement présentée, c'est-à-dire à Bizerte pour le *Lutin* et le *Turbulent*, à Cherbourg pour le *Pluviôse*, à la Palisse pour le *Pressel*. Mais comme il n'était pas spécialement destiné aux travaux de sauvetage, ce matériel n'offrait aucune des dispositions ou des commodités qui auraient rendu son usage vraiment efficace. En pratique, il a toujours fallu procéder à ces installations de fortune sous la pression des événements, dans la grande hâte de voler au secours des malheureux prisonniers. On se trouvait donc dans de tort mauvaises conditions et, en outre du temps précieux que l'on perdait ainsi, il se trouvait que les installations, trop sommairement ou trop hâtivement faites, étaient défectueuses, ne permettaient pas d'atteindre le but. Il fallait alors recommencer le travail, comme on l'a vu trop souvent au cours du sauvetage du *Pluviôse*.

Il n'en sera plus ainsi désormais. Chaque centre de stationnement de sous-marins disposera en permanence, sous la forme de gabarres à vapeur, de chalands, de docks flottants, des moyens nécessaires pour sauvetage des sous-marins qui y sont installés et qu'on pourrait avoir à relever. Les gabarres suffiront pour les unités du type *Naïade* (68 tonnes) et au-dessous. Deux chalands de 200 tonnes sont prévus pour les types supérieurs jusqu'au *Pluviôse* (450 tonnes), et trois pour les unités du genre *Archimède* (580 tonnes).

Les docks flottants pour torpilleurs pourront servir concurremment avec les gabarres et les chalands, mais leur construction légère exige que leur structure soit renforcée par des poutres en bois, et de ce fait on n'envisagea leur utilisation que dans des cas spéciaux.

Ces chalands et gabarres recevront toutes les installations permanentes, chaînes, treuils, pompes d'épuisement, consolidations spéciales qui les rendront aptes à remédier immédiatement et au premier appel à tous les travaux de renflouement de sous-marins.

Et maintenant que toutes les précautions sont prises dans le même but du possible, souhaitons qu'elles restent inutiles !

Du Verseau

STEPHANE ACHÈTE CHER Bijoux, Reconnaissances. Dépôts sous frais **3, R. TRONCHET** (Madeleine).

Jeudi et samedi, distribution de bons de viande, de charbon, de vêtements chauds, etc.

Dédoublement, les pauvres du quartier de la Muette sont des privilégiés.

Arbre de Noël du 9e arrondissement. — Hier a eu lieu la fête de l'Arbre de Noël du 9e arrondissement, présidée par M. Georges Berry, député, assisté de MM. Paul Escudier, Adrien Oudin et Pointel, conseillers municipaux.

Plus de 1,500 enfants se pressaient dans la salle du Petit-Casino, prêtée gracieusement par la direction.

M. Georges Berry, dans une allocution, en termes émus et heureux, parla aux enfants de leurs pères d'un cœur tel qu'il ne laisse rien à désirer.

Puis, après un spectacle qui amusa fort filles et garçons, commença la distribution de belles pièces de cinq francs toutes neuves, de friandises de gâteaux, de jouets et de vêtements.

La gaîté de tout ce petit monde faisait plaisir à voir.

La Mission Charcot. — A la demande de l'Union des Femmes de France, M. Jean Charcot a consenti à faire une nouvelle conférence sur son expédition du Pôle. Cette soirée aura lieu le lundi 9 janvier, à la salle Gaveau.

FAITS DIVERS

UN DRAME AUX TERNES

Au numéro 104 de l'avenue des Ternes, demeurent les époux Le Pellec. Le mari, Francis Jean, âgé de quarante-cinq ans, travaille dans un établissement des boulevards, partait dès le matin et ne rentrait que fort avant dans la nuit, son travail terminé ; la femme, Mme Marie Giraud, âgée de trente-cinq ans, vaquait dans la journée aux soins du ménage.

Il y a quelques mois, un ami des Le Pellec, jeune homme de vingt-six ans, Emile Bouniol, vint habiter un petit appartement dans la même maison. Des relations étroites s'établirent ; elles devinrent telles, au bout de quelque temps, que Bouniol alla tous les jours prendre ses repas chez sa voisine.

Cette situation ne fut troublée par aucun nuage jusqu'à ces derniers mois. Au commencement de la semaine, Bouniol effectua dans le logement de ses voisins quelques menus travaux de peinture ; or, un soir, en rapportant chez son domicile, il s'aperçut qu'un billet de banque de cinquante francs qu'il avait placé le matin même dans son portefeuille, avait disparu. Bouniol rentra chez lui, mais, le lendemain, il alla même jusqu'à soupponner Mme Le Pellec de lui avoir dérobé le billet. La jeune femme se défendit énergiquement et, samedi, elle signifiait au peintre que, dorénavant, elle ne le recevrait plus pour déjeuner. Bouniol prit avec de cette décision et se cacha pas son vif mécontentement.

Dans l'après-midi, comme Mme Le Pellec partait, se rendant chez un de ses amis chez qui elle devait réveillonner en compagnie de son mari, elle rencontra Bouniol qui lui dit :

— Vous allez fêter la fête maintenant avec mon argent !

Mme Le Pellec en releva pas cette injure. Elle rentra à minuit avec son mari. La porte du logement était à peine fermée que des appels retentissaient. M. Le Pellec alla ouvrir et se trouva en présence de Bouniol. Celui-ci paraissait très excité ; sans préambule, il dit à son ami :

— Vous êtes un brave homme, mais votre femme, je la méprise.

Interloqué par cette apostrophe, Le Pellec prit son voisin de sa colère, mais celui-ci, de plus en plus furieux, se jeta sur lui et le frappa d'un formidable coup de couteau en plein cœur. Le malheureux s'affaisse comme une masse, mortellement atteint. Des voisins, attirés par les cris de Mme Le Pellec, apparurent sur la scène tragique qui venait de se dérouler sous ses yeux. Tandis qu'on courait à Mme Le Pellec en attendant l'arrivée d'un médecin. Ce fut en vain : la mort était instantanée.

M. Kien, commissaire de police du quartier de l'Etoile, a arrêté le meurtrier et a procédé aux premières constatations. Interrogé, Bouniol a prétendu avoir été tamé de Mme Le Pellec, mais celle-ci nie avoir eu plus grande énergie et les témoignages des voisins et des concierges confirment cette dénégation. Après une confrontation avec la femme de sa victime, le meurtrier a été envoyé au Dépôt.

Les personnes qui possèdent des objets précieux, tels que tableaux, tapisseries, meubles anciens, porcelaines de Saxe et de Sèvres, même des objets à partir du douzième siècle, trouveront à les céder à d'intéressants prix, en leur adressant de suite, sant à MM. Sélignan, 28, place Vendôme, qui se dérangeront s'il y a lieu.

LA MORT DU CONTREMAITRE

M. Jean Dugué, le contremaître blessé par un de ses ouvriers, Maurice Lutier, tombé du passage de la Bonne-Graine, a succombé hier matin à l'hôpital, où il avait été transporté mourant. Son corps a été enlevé à la morgue.

Le meurtrier est toujours en fuite. Le parquet a désigné M. Prudet-Balade, juge d'instruction, pour suivre cette affaire.

BLESSÉ EN REVENANT DU FEU

Un feu de cave s'déclarait hier matin, à dix heures et demie, dans l'hôtel de la compagnie de Sainte-Aldegonde, 34, rue Octave-Feuillet. Incendie sans grande importance, d'ailleurs, que les pompiers de la caserne des Réservoirs, venus avec leur départ complet, eurent tôt fait de réduire.

Mais danger plus sérieux, les mêmes pompiers remontaient sur leur fourgon automobile, qui partit à bonne allure. Mais à l'angle de l'avenue Henri-Martin, le chauffeur dut freiner brusque et le fourgon versa sur la chaussée.

Les pompiers furent violemment projetés les uns sur les autres ; ils se relevèrent du choc, puis, à moitié couverts de boue ; l'un d'eux, le caporal Joseph Moliard, ressentit de violentes douleurs intercostales. Ses camarades s'empressèrent auprès de lui et le transportèrent chez le vicomte Cornudet, député, dont l'hôtel est situé à quelques mètres de l'accident.

Là, le caporal blessé reçut les premiers soins d'un médecin qui le fit transporter à son domicile, dans une voiture d'ambulance à l'hôpital du Val-de-Grâce.

M. Briy, commissaire de police, a commencé une information et a transmis à la préfecture un rapport circonstancié.

TOMBÉE D'UN SIXIÈME ÉTAGE

En se penchant trop imprudemment à la fenêtre, hier matin, vers dix heures, rue Figalle, 22, une jeune fille de vingt-deux ans, Mlle Juliette Birct, est tombée dans la cour de la maison, de la hauteur du sixième étage.

L'infortunée a été relevée, la crâne fracassé, et a succombé après quelques instants.

Les diamants, les bijoux et les perles sont toujours achetés par « Maxima », 1 *bis*, boulevard des Italiens (premier étage), au maximum de leur valeur au comptant. (Expertises et renseignements gratuits).

ILUSTRES HOLLANDAIS

La mode est aux lustres de style hollandais pour la décoration des bureaux, halls, galeries, salles de billards, etc.

Les Etablissements Paz et Silva ont en l'heureuse idée de choisir, 55, rue Saint-Anne, des magnifiques modèles, copies des musées, reconstitués d'après les tableaux des grands maîtres hollandais.

On y trouve aussi des lustres, appliques, torchères et flambeaux de tous styles français.

Demander le catalogue.

Paul Cauchois

Chronique des Tribunaux

LE CHAUFFEUR DE Mme GABY DESLYS

En juin dernier, Mme Gaby Deslys engageait comme chauffeur un ancien professeur de pathé nage, John Edouard Plummer, âgé de trente-trois ans, aux appointements de 300 francs par mois.

Peu après, Plummer achetait au compte de sa maîtresse huit paires de pneumatiques du prix de 2,000 francs, qu'il revendit aussitôt à un brocanteur pour 170 francs.

La onzième chambre l'a condamné, hier, à quatre mois de prison et 25 francs d'amende. Le brocanteur a été acquitté comme ayant agi de bonne foi.

Félix Belle

HOTEL DE VILLE

Au conseil municipal

Dans sa séance d'hier, le conseil a adopté un projet tendant à autoriser l'Assistance publique à construire des habitations à bon marché dans plusieurs quartiers de Paris sur des terrains lui appartenant : boulevard Edgar-Quinet, rue Boblillot, rue de la Folie-Regnault, etc.

La plupart de ces logements seront d'un prix minime et offriront des conditions très favorables d'hygiène et de salubrité.

La dépense de ces groupes d'habitation est évaluée à 6 millions.

Est renvoyée à l'administration, avec avis favorable, une proposition de M. Gent en vue d'organiser, en 1911, un concours orphéonique international à Paris.

En l'absence de M. Billard qu'une indisposition tient malheureusement éloigné du conseil depuis un certain temps, M. Aucoc fait adopter, en son lieu et place, de nombreux legs au profit de l'Assistance publique.

Sur le rapport de M. Navarre, on adopte la proposition de M. Paul Vivet tendant à faire payer aux indigents leurs cartes de secours avant la fin de l'année, au lieu d'attendre le 2 janvier.

Le conseil repousse quelques amendements de la commission des *eaux*. L'article 1er, qui concède à la Compagnie actuelle la continuation du service jusqu'en 1925, est adopté.

La plupart des autres articles sont également vivement contestés, mais sans opposition, sauf les suivants :

Sur l'art. 4, rexiil une réclamations des abonnés. M. Paris propose que le concessionnaire augmente de 40 le nombre de ses employés pour faciliter l'examen de ces réclamations.

Cet amendement est rejeté ; le texte de la commission est maintenu.

Sur l'art. 6 (état de recettes), M. Colly demande que la Compagnie transmette tous les trimestres un état des réclamations qui sera soumis au conseil municipal.

Le préfet de la Seine dit qu'il n'y a pas à modifier le texte unique puisque l'administration peut fournir au conseil tous les renseignements et moyens de contrôle.

L'amendement est rejeté.

M. Massard fait ajouter à l'art. 7, qui est relatif aux opérations de recettes et de dépenses, un paragraphe ainsi rédigé : « Le concessionnaire obligeant à tenir, au point de vue des dépenses comme au point de vue des recettes, une comptabilité indépendante de ses autres entreprises.

Sur l'art. 8, publié sous conditions, M. Paris demande que les dépenses faites par la Ville pour la vente des compteurs fournis par la Compagnie soient remboursées par ce concessionnaire.

L'ingénieur en chef de l'assainissement explique que c'est dans l'intérêt de la Ville que cette vérification est faite et qu'il est juste qu'elle conserve cette dépense.

Mis aux voix contre 26, la proposition de M. Paris est repoussée.

M. Desvaux propose que la Compagnie remboursa un tiers des frais de contrôle.

Après intervention du préfet de la Seine et de M. Ernest Caron qui expliquent que c'est uniquement dans l'intérêt de la Ville que les compteurs sont vérifiés et que, d'ailleurs, la fourniture des compteurs est libre, l'amendement de M. Desvaux est rejeté par 31 voix contre 27.

Est rejeté de même un amendement de M. Gelez tendant à réduire de 20 0/0 les frais d'exploitation.

Séance de nuit

Dans l'intention d'en finir avec cette question des eaux qui a déjà pris beaucoup de temps à l'Assemblée, le conseil a décidé de siéger jusqu'à l'examen après dîner.

La rapidité de la discussion ne pouvait d'ailleurs être douteuse, l'importante majorité qui s'est prononcée en faveur des conclusions de la commission s'étant affirmée suffisamment. Les assemblées de régie directe aux-mêmes renoncent à prolonger le débat. Cela est d'autant plus heureux que la concession expire dans quelques jours et qu'elle représente pour la Ville une recette de 23 millions.

Une longue discussion s'est engagée sur l'article concernant le traitement du personnel et l'on a adopté une nouvelle rédaction dont le point principal est d'accorder aux employés une augmentation globale de 260 francs, à fournir 100,000 francs par la Ville ; le restant par la Compagnie.

A une heure du matin, le silence n'était pas encore terminé.

Un série des séances de nuit va vraisemblablement se poursuivre jusqu'à la Saint-Sylvestre ; ce ne sont pas trop pour cautionner un budget qui s'approche de 400 millions.

Saint-Réal

Les Grandes Conférences de Paris

« Molière », par M. Maurice Donnay ; « Verdi », par M. C. Bellaigue ; « La Société sous le second Empire », par MM. Lomaître, d'Haussonville, Bourget, Pomairols de Ségur, Richepin, Bertrand, marquis de Massa, H. Bordeaux, A. Filon, F. Laudet, P. de La Gorce. Ces vingt-six conférences, faites de janvier à juillet 1910, seront publiées, paraissent illustrées, *in extenso*, dans la *Revue Hebdomadaire*.

Prix de l'abonnement : 3 mois, 5 fr. 75 ; 6 mois, 10 fr. 50 ; un an, 20 fr. ; Etranger, 8 fr. 25, 15 fr. 50, 30 fr. ; le numéro de 168 pages, 0 fr. 50. Paris, 8, rue Garancière.

LIQUEUR CORDIAL-MÉDOC E.A. JOUBIN Bordeaux Agents à Paris : E. LAURENT et Cie, 63, Faubg Poissonnière

LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR LETHERBY

CHOCOLAT PIHAN 4, Faubourg St-Honoré, Paris

PATE DENTIFRICE DE BOTOT SUPÉRIORITÉ RECONNUE EN VENTE PARTOUT

Jeunes gens et jeunes filles seront heureux de recevoir pour leurs étrennes : « Le Secret de Wilhelm Storitz », « Le Mari », « Hier et Aujourd'hui » et Nouvelles, par Jules Verne (Collection Hetzel).

(*Voir aux annonces.*)

FEUILLETON DU « GAULOIS » DU 27 DÉCEMBRE 1910 — 59

LA Plaque de Fer

XII

UN ANCIEN AMI

— SUITE —

— Et avec toutes ses charges. Et je suis prêt à signer la protestation que vous désirerez, dans les termes les plus formels et les plus énergiques... Je ne sais pas grand chose, mais dans le cas présent, je suis certain de ne pas me tromper.

En mes mains, chère vieille amie, vous pouvez être tranquille, vous ne courez aucun danger.

Et le major quitta sa malade toute réconfortée, pour aller rendre compte à son ami Henry-Hector de l'étrange scène qui venait d'avoir lieu.

— Evidemment, mon cher ami, nous avons sauvé la vie à cette pauvre Mme Avril. Nous avons empêché ce cerdin-là de commettre un crime aussi lâche qu'atroce.

Le major Bréval n'en revenait pas.

— Mais quel intérêt un médecin...

— Ah ! vous me la bailler belle, saint Placide ! Est-ce que nous connaissons les dessous des cartes de ces bandits-là ? Pour moi, votre prince de la science est tout simplement l'associé ou l'instrument de ce Jasper Drouel, un baron de la haute pègre.

— Moi, ça me dépasse !

— Ça prouve tout simplement, mon vieil ami, que vous n'êtes pas difficile à dépasser.

— Et j'en rends grâces aux dieux !...

Là-dessus, les deux amis se quittèrent.

Une déconvenue attendait Hector, rue Nollet.

Trop fin, trop délié pour ne pas saisir les nuances plus délicates, le mari-gendarme n'était pas assis depuis deux minutes à sa place ordinaire, tout à côté de la table où travaillait Germaine, qu'il se disait :

— Il y a quelque chose, mais quoi ?...

D'où venait cette inattendue complexité ? Ne l'a-t-on pas devine ?... De cette rosse de Pingot. La cerbère avait tenu à laisser le mari de Germaine que Félix Costar lui avait glissé dans les griffes, lui disant, en roulant de petits yeux féroces, ce qui d'ailleurs achevait de la rendre grotesque :

— Mais il n'y a donc pas moyen d'empêcher ce sale gommeux de venir ici !

— Pingot serait précisément « le blondin » dans la poche de son tablier et répliquait :

— Laissez-moi travailler ça, mon petit père, et ça m'étonnera bien si je ne réussis pas à lui faire claquer la porte au nez.

— Si tu réussis ça, grogna le satyre, je te colle un billet de cinq louis.

Et aussitôt elle se mettait à l'œuvre.

Elle avait pénétré jusqu'auprès de Mme Avril et, après avoir toussé, elle avait commencé sa grotesque mimique.

Comme Mme Avril lui souriait poliment le bonjour, elle répondait, tortillant un coin de son tablier :

— Ce n'est pas très bien, ma brave madame. Je devrais dire même pas bien du tout !

— Qu'avez-vous donc, Mme Pingot ?

— Ce que j'ai ! Vous me demandez ce que j'ai. Eh bien ! pour lorsse, je vas tout vous dire, parce qu'avec moi, il faut que ça parte, je ne peux rien garder sur le cœur. Oui, j'en ai gros ! Vu que je ne veux rien reprocher à personne ! Mais quand on s'est dévoués comme je l'ai fait pour vous, je n'étais pas en droit de m'attendre à tant d'ingratitude. Mais ça ne m'empêchera pas de recommencer ! Non ! si jamais vient que par le cœur, moi ! On ne se refait pas !...

— Mais qu'est-ce qu'il y a donc encore, ma chère Mme Pingot ?

— Pardine ! Il y a... vous le savez bien, ce qu'il y a. Il y a que vous avez encore manqué de confiance en moi et que j'aurais vraiment dû être la première à connaître la bonne, la grande nouvelle !

— Quelle nouvelle ? Mme Pingot.

— Ne faites pas la sourde, ça n'est pas la peine avec moi !... Je sais tout, que je vous dis !... Seulement, on a *se* petite amour-propre, et on m'embête d'avoir appris la chose après tout le monde.

— Mme Pingot, fit Mme Avril, expliquez-vous ; je vous prie, car il m'est impossible de comprendre un mot à tout ce que vous me dites...

— Et moi je vous répète qu'il est bien inutile de vous *ostiner*, puisque dans tout le quartier on ne parle que de ça... Ah ! je ne vous en voudrai pas longtemps !... C'est une vraie brave femme que la mère Pingot !... Et je ne veux pas être la dernière à vous adresser mon compliment.

— Mais, une fois encore, quel compliment ?

— D'autant qu'il paraît que vous avez une fière chance. C'est pas tant qu'il soit très riche, le jeune homme, mais enfin il a de quoi. Et Mlle Germaine ne sera plus obligée de se rouger ses jolis yeux au travail... C'est égal, ma chère Mme Avril, vous auriez bien pu ne pas cachotter avec moi ! Mais enfin, à moi, bonne bête, ça fait tout de même plaisir. Paraît qu'il est marqué, votre jeune homme.

Mme Avril demeurait confondue. Elle commençait à comprendre.

Changer de nom, vivre incognito dans une médiocrité plus que voisine de la misère, ce n'était donc pas assez ! Se terrer, s'enterrer, ce n'était donc pas suffisant ! Elle et sa fille allaient encore être poursuivies par les mêmes potins, les mêmes ragots. Germaine comprimisa !... Car Mr. de Choquesse, cet élégant, ce raffiné, n'allait certainement pas épouser une fille sans le sou, lui qui ne pouvait pas faire une grosse fortune. Et la mère de se reprocher son aveuglement, sa faiblesse.

Mme Avril prit sa tête entre ses deux mains angoisses voila son visage.

Oui, si de son côté Germaine allait aimer ce jeune homme, elle allait en tous points d'inspirer de l'amour. Ah ! ce serait affreux !...

En vain Mme Avril affirma-t-elle à l'atroce Pingot qu'il n'y avait rien de fondé dans ces bruits de mariage.

— Ta... la... ta !... Il y a belle lurette que je me suis aperçue de quelque chose... Mais vous et moi nous avons passé par là, ma chère dame !

Et la dessus, la Pingot se retira, laissant le fer dans la plaie... Aussi bien, Germaine rentrait sur ces entrefaites et la trouvait pâle, mère, elle fut frappée de l'altération des traits de celle-ci. Et aussitôt Mme Avril allait droit au mari, reconnaissant devant sa fille que toutes les deux elles avaient eu le tort de laisser le marquis de Choquesse pénétrer ainsi dans leur intimité et d'être allées avec lui jusqu'à une accoutumance familière.

Germaine, dès les premiers mots de l'entretien, était devenue très rouge et répliquait avec vivacité :

— Oh ! maman ! il était impossible d'agir autrement. Nous ne saurons ni ne pourrons jamais reconnaître ce qu'il a fait pour nous ! Sans lui, que serions-nous devenues, ma chère maman !

Mme Avril se répétait toutes ces choses depuis long moment déjà. Aussi s'empressa-t-elle de mettre un terme à toute explication, en lui dis

Courrier des Spectacles

Ce soir, à l'Opéra, à huit heures précises, représentation générale de *Le Miracle*, opéra en cinq actes, poème de MM. P.-B. Gheusi et Miranne, musique de M. Georges Hüe.

L'accès de la salle sera interdit pendant les actes.

A la Comédie-Française, voici quelles seront les matinées des fêtes du jour de l'An :

Dimanche 1e janvier, *Le Bonhomme Jadis*, *Le Marquis de Villemer*.

Lundi 2, *La Joie fait peur* ; première représentation de *La Faute d'un Autre*, *Hérénice*.

Mardi 3, *La Fleur merveilleuse*.

*

La Comédie-Française, qui fêtera, le 15 janvier prochain, l'anniversaire de la naissance de Molière, donnera ce jour-là la première représentation d'un acte en vers de M. Gabriel Monloya, intitulé : *Monsieur Pirgos*, et dont les trois rôles sont distribués de la façon suivante :

Molière	MM. Alexandre
Pirgos	Grosli
Laforet	Mlle Gabriel Boyer

C'est M. Jules Truffier qui a été chargé de diriger les études de cet ouvrage.

Rappelons que demain mercredi l'Opéra-Comique donnera une matinée de gala au profit de l'Orphelinat des arts, avec la première et unique représentation de *Noël*, conte de Noël dont M. Fr. d'Erlanger a écrit la partition sur un poème de M. Paul Ferrier, tiré de la nouvelle de Mlle Jeanne Paul-Ferrier et dont les protagonistes seront Mme Marguerite Carré, MM. Scène et Vieuille.

Le programme comprend également la première représentation des *Lucioles*, un divertissement régié par Mme Mariquin, sur la musique de M. Claude Terrasse, pour la rentrée de Mlle Jeanne Chasles avec Mlles Stacia Napierkowska, Richaume, G. Dugué et le corps de ballet de l'Opéra-Comique, MM. Quinault et Mesmacker, et *Il était une Bergère*, le délicieux conte en vers de M. André Rivoire, qui sera joué par les créateurs, Mlle Georges Berr, Mme Lara et Mlle Lituad.

La matinée commencera par une causerie de M. Jules Lemaître.

*

Vendredi prochain aura lieu à l'Opéra-Comique la dernière représentation de *Macbeth* de MM. Ed. Flag et Ernest Bloch. On entendra une fois encore la splendide interprétation que donnent des deux rôles principaux Mlle Lucienne Bréval — admirable incarnation de l'héroïne shakespearienne — et le puissant Macbeth qu'est M. Albers.

La grande tragédienne lyrique est contrainte en effet d'abandonner pour un temps une œuvre qui lui est chère et qu'elle a révélée à l'admiration de tous, pour satisfaire à de nombreux engagements en Russie et à Monte-Carlo.

En même temps que nous réentendrons *Macbeth* à l'Opéra-Comique — au printemps probablement — plusieurs villes étrangères le monteront à leur tour. Des pourparlers sont engagés à cet effet avec quelques-unes des plus grandes scènes européennes.

Ainsi cette œuvre, qui a marqué si profondément sa place parmi les nouvelles productions de la jeune école, commencera bientôt sa carrière à travers le monde.

*

A l'Odéon : Jeudi prochain, en matinée, à deux heures, *Le Médecin malgré lui* (représentations de M. Brasseur, Guétrancy et Mlle Tristan Bernard).

Samedi prochain, en matinée, à deux heures, *Les Affranchis*, *Le Médecin malgré lui* (M. Dranem).

Afin d'éviter toute confusion, la direction de la Gaîté nous prie de faire observer que les invitations pour la première de *Don Quichotte*, qui a lieu jeudi, ne portent d'autre mention que « première représentation » ; celles du lendemain vendredi 30 décembre portent la mention « première (fi) ».

La Porte-Saint-Martin donnera après-demain jeudi une matinée de *Crainquebille* avec M. Lucien Guitry, qui a fait du personnage de vieux marchand de quatre-saisons une des plus admirables créations de sa carrière, et de *Volte à Bobker*, avec Mlle Gabrielle Dorziat, MM. Signoret, Pierre Magnier et Mosnier.

Ces deux pièces constituent, pendant cette semaine de fêtes, un spectacle vraiment unique et par sa tenue littéraire et par son interprétation.

Tous les soirs, *L'Amateur*, de M. Alfred Capus, qui a fait une soirée de révolution et un jour de Noël magnifiques, continuera le cours de sa brillante carrière.

A l'Athénée : 22,270 francs !... telle est la recette globale réalisée en ces trois derniers jours, avec *Les Bleus de l'Amour*.

L'auteur de comédies de M. Romain Coolus qui fut fêté par l'unanimité de la critique, se comporte aussi brillamment que les plus grands succès de ce théâtre.

Rappelons que pour les fêtes du jour de l'An, M. Deval donnera dimanche et lundi prochains deux matinées de son grand succès.

*

Au Théâtre-Apollo : *La Veuve Joyeuse* triomphe comme aux tout premiers jours quoiqu'elle ait dépassé la 450e représentation. La recette de la matinée de dimanche a dépassé 6,000 francs et la matinée d'après-demain jeudi s'annonce plus belle encore.

En raison de cet énorme succès, auquel une large part est due à la nouvelle interprétation et à la nouvelle mise en scène, *Malbrouk*, de M. Leonneville, ne sera plus joué qu'une fois par semaine. Au surplus, *Rêve de Valse*, devant être joué à Bruxelles, avec le matériel de Paris, l'opérette de M. Oscar Straus n'aura plus que deux représentations, les vendredi 30 décembre et mercredi 4 janvier.

*

M. Jacques Richepin vient d'autoriser l'impréario Gustave Le Bruyère, à faire une tournée de trois mois en France, Belgique et Suisse, de *Xantho chez les Courtisanes* qui continuera de triompher dans notre théâtre national actuellement sur la scène des Bouffes-Parisiens.

*

A la Comédie Royale, *en soir*, troisième représentation organisée en l'honneur de nos députés, qui se sont donné rendez-vous pour applaudir la revue, *Ecrevisse*. M. Noël Dorville a fait pour ces trois représentations quelques dessins spéciaux qui seront commentés par l'excellent humoriste Ferroll.

*

Le président de la république a fait remettre un don de 500 francs au Dispensaire de l'Œuvre des Trente Ans de Théâtre.

*

D'après un contrat signé avec M. Heugel, éditeur de *Don Quichotte*, M. Saugey, directeur de l'Opéra de Marseille, devait jouer l'œuvre nouvelle de M. Massenet dans la première quinzaine de décembre, mais après quelques jours la première représentation à la Gaîté-Lyrique de Paris.

Une indisposition de M. Fugère avant retardé la première au théâtre lyrique de la Gaîté, M. Saugey crut pouvoir jouer *Don Quichotte*.

M. Heugel fit aussitôt opposition devant le tribunal de commerce. L'affaire vint vendredi dernier et fut renvoyée à jeudi prochain : les auteurs ont demandé alors au tribunal des référés d'interdire les représentations. Le tribunal a jugé prudent de saisir le président du tribunal civil; deux heures avant le lever du rideau sur la seconde représentation, l'huissier, accompagné du greffier du tribunal et du commissaire de police, a signifié l'interdiction de jouer la pièce, sous la menace de s'y opposer par la force si le directeur voulait passer outre. On dut remplacer *Don Quichotte* par *Faust*.

L'affaire est venue hier devant le tribunal de commerce de Marseille, qui s'est prononcé contre M. Saugey, qui allégeait que ses engagements avec certains artistes, notamment M. Allard, de l'Opéra-Comique, l'obligeaient à donner *Don Quichotte* et qui n'était point responsable des ajournements du théâtre de la Gaîté.

L'éditeur Heugel demandait l'interdiction des représentations, 50,000 francs de dommages-intérêts, et 5,000 francs par représentation.

Le tribunal de commerce ne s'est prononcé que sur le principe des représentations et les a interdites : il statuera sur les dommages réclamés à M. Saugey, dans une audience ultérieure.

*

De Monte-Carlo : M. de Max vient de remporter un véritable triomphe dans les deux premières pièces de deux des grandes représentations dramatiques : *Le Borgia* et *Don César de Bazan*. Superbe de grandeur et de noblesse majestueuse dans le rôle de Charles II, il s'est montré incomparable en Lagardère dont il a fait briller tout le panache, vibrer toute la jeunesse et jaillir toute la verve, provoquant les plus enthousiastes applaudissements. Grand succès également pour Mlle Génial, de la Comédie-Française, qui, dans le personnage de la Maritana, a chanté, dansé avec une grâce exquise, mais surtout a joué selon la tradition avec un style vrai. M. Brasseur, de la Comédie-Française, a trouvé merveilleusement la mordante raillerie de Don César et l'amusante insolence de Cocardasse. M. Noblet, avec une souplesse de talent remarquable, fut à la fois délicieux dans le vieux marquis de Santarcadre et le rusé Chaspoul. Autour de ces admirables protagonistes, il faut citer MM. Marquet, Roger Vincent ; Mmes Devimeur, J. Reinque, Bussy, Marlaïlac, etc., tous légitimement applaudis.

De Breslau : *Hans le Joueur de Flûte*, de M. Louis Ganne, vient d'être joué, pour la première fois en Allemagne, au Schauspielhaus de la ville. L'opérette, dont le principal rôle a été admirablement interprété par le baryton M. Guido Herner, a remporté un succès considérable.

*

De Munich : Le Tonkünstlerorchester, qu'on a appelé quelquefois le musique-hall du monde qui est en lieu à Munich il y a quelques mois, donnera prochainement plusieurs concerts à Paris. Mme Bosetti, la cantatrice bien connue de l'Opéra de la Cour de Munich, prêtera son concours à ces concerts.

*

De Vienne : M. Franz Lehar est en train d'écrire deux opérettes qui seront jouées toutes les deux, la saison prochaine, au Theater an der Wien. Elles seront interprétées dans les principaux rôles par deux artistes nouvellement engagés : Mlle Mizzie Zwerina et M. Louis Treumann, qui sera également chargé de la mise en scène.

L'une des opérettes porte le titre d'*Eva* et l'autre celui de *Endlich Allein* (*Enfin seuls* ?)

SPECTACLES DIVERS

Au Nouveau Cirque, aujourd'hui, matinée à deux heures et demie, avec le nouveau spectacle *Dans les Landes*, fantaisie avec danses et jeux lestes.

*

A l'Olympia : La merveilleuse revue *Vive Paris !* est repartie pour le maximum avec Mlle Cléo de Mérode dont les danses nouvelles ont eu chacune incomparable. Mais, nous l'avons déjà dit, la brillante artiste est appelée à l'étranger par des engagements antérieurs, et, d'autre part, les débuts de Frégoli sont irrévocablement fixés à la fin du mois. Aussi MM. de Cottens et Marinelli se voient-ils obligés d'arrêter cette seule et unique fois de la semaine :

Ce soir, mercredi et jeudi (en matinée et soirée), quatre dernières de *Vive Paris !* avec Mlle Cléo de Mérode.

Vendredi, relâche pour l'énorme mise en scène du nouveau spectacle de Frégoli.

Samedi, première de Frégoli dans un répertoire entièrement nouveau qu'il produira ensuite.

Les matinées-cinéma de trois à six heures et les five-o'clock tea auront lieu tous les jours, sauf jeudi.

*

Le Concert Mayol annonce les dernières du spectacle actuel. Que ceux qui n'ont pas encore applaudi les excellents artistes de la troupe : Trumel, Dunia, Alice Rivière, Parisette, Grandjean, Timmy, d'Eyvriel, etc., que ceux qui n'ont pas été charmés par Allemia, l'exquise interprète de *Baby Peppers* et de la revue passera aux premiers jours de janvier.

Pour la veille du jour de l'An, grande soirée de gala avec *Baby Pepper* et *Le Boulon de Cuisine* avec Rumu. Mayol chantera ses dernières nouveautés et ses plus grands succès.

Contrairement à la tradition, le prix des places sera moins élevé que pour le réveillon de Noël.

Il sera offert à chaque spectateur une médaille portrait de Mayol (œuvre de l'aquarelliste russe Serge de-S.), avec la signature autographe du chanteur populaire.

*

Dans Tu viens avec ? l'éblouissante revue qui triomphe à la Gaîté-Rochechouart, pour les scènes étincelantes d'esprit et les couplets les plus exquisement écrits, citons : les couplets des *Lys et des Impériales*, de *Jouanda* que le sémillante Thomas détaille si finement ; les couplets de *Mlle Beulemans*, que Mlle Davrigny a dit avec une finesse si délicieuse ; les couplets de *La Petite Vache normande*, que la spirituelle Suzanne Chevalier choisie à ravir ; les scènes irrésistiblement comiques du *Microbe*, du *Retour du Drapeau*, de *Mutinoulette*, où Serjius, Boucot et toute la troupe sont follement amusants ; enfin la déjà fameuse *Danse du Fouet*, qui valut un triomphal succès à la danseuse Esmée.

*

Enfants et grandes personnes accourent tous au cinématographe des grands magasins Dufayel où tous les jours, excepté les dimanches, à toutes les séances, le deux, trois, quatre et cinq heures, ils peuvent admirer un merveilleux Noël, reconstitution magnifique et tendre de la Nativité. Les scènes en ont été inspirées par les plus belles toiles des plus grands maîtres et la somptuosité des coulisses y rivalise avec la beauté incomparable du cadre. Un riche coloris, une adaptation musicale parfaite des soli et des chœurs ajoutent encore à la beauté de ce film qui obtient un succès colossal au milieu d'un programme entièrement renouvelé.

SÉANCES MUSICALES

Les Concerts Lamoureux donneront dimanche prochain, 1e janvier, un dernier concert supplémentaire (en dehors de l'abonnement). M. Alexandre Guilmant se fera entendre dans un concerto pour orgue de M. Joël Rolland, le programme qui comporte l'ouverture de *Léonore* et la *Symphonie Héroïque* de Beethoven, se terminera par des fragments importants de l'*Ennahmeur* comprenant l'air du troisième acte et la Prière, qui auront pour interprète Mlle Marcelle Demougeot ; ouverture, le Vénusberg et la Marche.

PETIT COURRIER

— *In-Juré*, petite comédie fort curieuse de notre confrère M. Jules Lévy, vaille de parution. Ce petit acte ne comporte que des rôles d'hommes.

Nicolet

SPORT

COURSES A VINCENNES

(Trot)

Lundi 26 décembre

RÉSULTATS

Prix d'Anglas (au trot monté — 2,000 francs, 2,800 mètres) :

1. Geisha, à M. Aimable Chéron, 43e : 1'15 (3'00) (Bondeli).
2. Gilana, à M. G. H. de Nittis, 43e : 1'15 (Caumont).
3. Gerbe, à M. Ch. Dupont, 43e : 1'15 (Guérinon).

Non places : Gérardia (Marty), Gaela (O. Brelin), Fleurance (M. Joliet), Fidèle (Gaudin), Gaël (Gouvion), Fagnon (Arnaud), Gli Blas (Caurel), Giralda (Desaque), Fléchie (M. Dubourg), Gardenia (Pulu), Faust (Bellanger).

Mutuel : 65 fr. Places : Geisha, 31 fr., 50 ; Gilana, 13 fr. 50 ; Gerbe, 28 fr. 50.

Prix de Bourigny (au trot attelé, à réclamer — 2,000 fr., 3,000 mètres) :

1. Ellendard, à M. L. Hémard, 43e 3/5 (1'35" 1/5) (le propriétaire).
2. Figaro, à M. J. Toublanc, 43e (Gaudin).
3. Canty Boy, à M. Sourroubile, 44e (M. Sourroubile fils).

Non places : Gardenia (Vandenbulke), Damier (Dubreuil), Foudras (Prosper), Ellouissante (Rocard), Gouville (C. Pelletier), Gevaniel (Schoumacker), Gaël (Basile), Florencia (M. C.-F. Ockhorst), Epinal (P. Vias).

Mutuel : 42 fr. Places : Ellendard, 19 fr. 50 ; Figaro, 43 fr. 50 ; Canty Boy, 32 fr.

Prix de Jonval (au trot monté — 2,000 francs, 3,000 mètres) :

1. Hippolyte, à M. Cavey aîné, 44e (1'35") (E. Picard).
2. Hic, à M. E. Magdin, 44e : 2'0 (Caudron).
3. Hoche, à M. A. Chaumont, 43e 2/5 (Pelletier).

Non places : Hégésippe (M. P. Forcinal), Vaillant (M. C. Forcinal), Hermione (M. Adam).

Mutuel : 39 fr. 50. Places : Hippolyte, 18 fr. 50 ; Hic, 27 fr.

Prix de Coutronville (au trot attelé — 4,000 francs, 2,800 mètres) :

1. Harrario, à M. Costenbel, 46e 4/5 (1'32" 9/10) (J. Mégnignon).
2. Halifax, à M. C. Rousseau, 43e (Egisto Tamburi).
3. Hoche, à M. J. Chevalier, 43e (Pelletier).

Non places : Harpon (C. Pentecôte), Hélène (Cellier), Héroïque (M. E. Tourret), Hennet (M. C. Dondey), Hubertus (Simonard).

Mutuel : 53 fr. 50. Places : Harrario, 14 fr. ; Halifax, 11 fr. 50 ; Hégire, 18 fr. 50.

Prix de Secqueville (au trot monté — 3,000 francs, 3,400 mètres) :

1. Guirlande, à M. C. de Capellos, 45e 3/5 (1'23" 3/5) (J. Hénel).
2. Elisabeth, à M. C. Fleury, 43e 4/5 (Desiray).
3. Friandise, à M. E. Bizier, 43e 3/5 (E. Dufour).

Non places : Blampes (Pierre), Espoir du Lotti (Cadoudal), Genissac (Moteur), Urne (Bouffard), Galatée (Bouvier), Fée (Vallée), Fifre (Delsol), Hérac (E. Dupuy), Filosse II (A. Méquignon), Panny Leybaert (Prévost).

Mutuel : 100 fr. Places : Guirlande, 28 fr. ; Elisabeth, 24 fr. 50 ; Friandise, 16 fr. 50.

Prix de Soulac (au trot attelé — 2,000 francs, 2,800 mètres) :

1. Gentiane, à M. Thiery de Cabanes, 53e 4/5 (1'34" 9/10 (Simonard).
2. Baby, à M. O. Dersoy, 51e 2/5 (Pulu).
3. Pivoine, à M. A. Fay (Wilfrid et E. James).

Non places : Finance (Evans), Enchanteur (Masson), Fidèle (Ferrier), Feu Follet (M. A. Hénard), Hyène (Bergeau), Gladiane de la première place pour avoir galopé ; Elmérard (M. C.-F. Ockhorst), distancé de la seconde place pour le même motif.

Mutuel : 77 fr. 50. Places : Gambade, 21 fr. ; Estry, 21 fr. ; Pivoine, 23 fr.

COURSES A MARSEILLE

Lundi 26 décembre 1910

Le meeting marseillais a débuté sous les plus heureux auspices, car, malgré un léger mistral, le temps a été très agréable. L'assistance était du reste très nombreuse ; d'un autre côté, les courses ont été très intéressantes et les résultats d'une parfaite régularité. Le Vell-Picard était facile à prévoir. Vecourt, le Vell-Picard s'est taillé la part du lion, ses représentants s'adjugeant avec une parfaite désinvolture les trois premières épreuves.

DÉTAIL

Prix du Roucas (haies, à réclamer — 3,000 francs, 2,800 mètres) :

1. Danseur II, à M. A. Vell-Picard (G. Parfrement).
2. Réman, au baron R. de Montal (Grot).
3. Gaël, à M. A. Vell-Picard (Hollotone).

Non places : Rémen (Gaudinet), Mimi Coco (Goutte-Rouge), Entente Cordiale (Cayeux), Dogstal (Tisnot), Gonzaga (L. Bernard), Noces d'Argent (Hood).

Gagné par pulsi longueurs ; le troisième à quatre longueurs.

Mutuel : Tunité de 5 francs : 6 fr. Places : Danseur II, 6 fr. ; Réman, 12 fr. 50 ; Gaël, 9 fr.

Prix de la Madrague (steeple-chase — 4,000 francs, 3,400 mètres) :

1. Vaudeville II, à M. A. Vell-Picard (G. Parfrement).
2. Chablis Cat, à M. A. Vell-Picard (Hollotone).
3. Saphe V, à M. A. Vell-Picard (Goutte).

Non places : Bile (L. Bernard), Ner (Désagnes).

Gagné par trois longueurs ; le troisième à trois longueurs.

Mutuel : Tunité de 5 francs : Ecurie A. Vell-Picard, 6 fr. Places : Vaudeville II, 8 fr. ; Chablis Cat, 11 fr. 50.

Prix du Parc Borély (haies, handicap — 8,000 francs, 2,800 mètres) :

1. Vaudeville II, à M. A. Vell-Picard (G. Parfrement).
2. Cydet, à M. F. Lépine (Bouffereaud).
3. Gluna, au marquis de Tracy (Gaudinet).

Non places : Rosny (A. Bernard), Dit Nizia (Thédot), Doncourt (O'Connor), Esmérée (M. de Chivré), Aidance (Prot), Valentin IV (Hollotone), Gibbs (Coignasson), Chorbora (Bernard), Trouvillais (Arnaud).

Gagné par trois longueurs et demie ; le troisième à une longueur et demie.

Mutuel : Tunité de 5 francs : Ecurie A. Vell-Picard, 16 fr. 50. Places : Vaudeville II, 8 fr. ; Cydet, 14 fr. ; Gluna, 9 fr. 50.

Prix de la Valentine (steeple-chase, à réclamer — 3,000 francs : 3,400 mètres) :

1. Gaëmi Mat, à M. L. de Romanet (Cougnassout).
2. Cabrée II, à M. A. Vell-Picard (G. Parfrement).
3. Française, à M. E. Labbe (Bernard).

Non places : Fifth Ace (Hood), Pour Toujours (Anderson).

Gagné par deux longueurs et demie ; le troisième à cinq longueurs.

Mutuel : Tunité de 5 francs : 6 fr. Places : Grand Mat, 7 fr. ; Cabrée II, 5 fr. 50.

G. d'Emléville

AUTOMOBILISME

L'automobile, était réservée. Dans le choix qu'un amateur se fait d'un véhicule, il tient compte, il doit tenir compte de plus en moins grand luxe, son élégance et son bon goût. Il ne doit rien sacrifier à la commodité (ceci est un choix que ces diverses qualités, c'est à coup sûr celui d'une « Charron »).

Charron (Ets Charron, Agence à Paris, Magasin de vente, 1, rue de la Paix).

*

Toute Mercédès répond indifféremment aux besoins de la ville et du grand tourisme. Une seule voiture suffit à tout : elle est aussi sûre et aussi confortable, élégance, sécurité.

*

L'Office Central de l'Automobile, 4, rue de la Paix (dernière porte à gauche sous la voûte), procure tous les accessoires d'automobile, quelle qu'en soit la marque, aux mêmes conditions que les manuelles, et sans exiger ni présentation, ni cotisation annuelle.

*

Nous disions récemment que les fameuses 6 cylindres Rolls-Royce étaient parcourues tous les ans « ajustées au jour-du jour grâce à leur démarrage d'une douceur incomparable et à leur toute arrière progressais mais d'un différentiel spécial il n'est pas rare que les pneus dépassent 4,000 kilomètres sur route et 1,000 kilomètres de dévent 8,000 kilomètres. Bureaux à Paris, 50, avenue Hoche.

AVIATION

LE SORT DE CEUX CHASSE

Le capitaine du vapeur-courrier *Princesse-Elisabeth*, interpelé à service entre Douvres et Ostende, a signalé, avant-hier, en arrivant dans cette dernière ville, qu'un pilote de Flesinghue avait atterri en rade au moins de débris composé de fils de fer et de morceaux de bois.

Si la nouvelle est exacte, ce pilote pourrait provenir de l'appareil de l'aviateur Cecil Grédé.

LA STABILITÉ AUTOMATIQUE

Un jeune aviateur anglais, le lieutenant J.-W. Dunne, affirme être parvenu à établir un biplan automatiquement équilibré.

Le lieutenant Dunne a, paraît-il, effectué récemment à Eastchurch, en présence d'Orville Wright, d'officiers, d'ingénieurs et d'amis, des vols au cours desquels il a complètement lâché sur leviers pendant plusieurs minutes consécutives pour écrire des notes qu'il jetait ensuite par terre.

UN AVIATEUR A LA MER

L'aviateur Cirri effectuait, hier, devant Gênes, un vol au-dessus de la mer, lorsque, à une distance de 3 kilomètres de la plage, son appareil capotant il fut précipité dans la mer, à 200 mètres.

Plusieurs bateaux se portèrent au secours de l'aviateur, et malgré les vagues très fortes, réussirent à le repêcher. Cirri n'avait point de blessures graves.

UN AVIATEUR TUÉ AU BRÉSIL

L'aviateur italien Jules Picollo s'est tué, hier, au Brésil, à Sao-Paulo.

Il venait d'effectuer plusieurs petits vols très réussis et se trouvait environ à 100 mètres de la tribune officielle, lorsque un vit tout à coup son appareil piquer du nez et s'abîme sur le sol. On se précipite en hâte pour relever le pilote qui gisait au milieu des débris de l'appareil... Picollo était mort, tué sur le coup.

Méry

TOUS LES CHAMPIONNATS
Championnat de France sur route
Championnat de France sur piste
Championnat d'Europe
Championnat du Monde
ont été remportés
sur bicyclette LA FRANÇAISE
MARQUE DIAMANT
16, avenue de la Grande-Armée, Paris.
Téléphone 523-58

RENSEIGNEMENTS UTILES

DÉPLACEMENTS ET VILLÉGIATURES
des abonnés du « Gaulois »

Mmes la princesse Constantin de Brancovan, à Amphion.
Adrienne Humann, au château de Jouef.
Comtesse de Larouque-Latour, à Fontenay-le-Comte.
Princesse de Léon, au château de Condé-sur-Iton.
Mesnil à Amfreville-la-Campagne.
Comtesse Jacques de Puységur, au château de Saint-Martin.
De La Reynie, à Bordeaux.
MM. le comte de Bernard de La Fosse, au château de Senecé.
Prince Constantin de Brancovan, à Amphion.
Mesnil, à Amfreville.
Arnal du Curel, au château de La Bastide.
Roger Dumont, à Monte-Carlo.
De Fonlongue, à Montpellier.
Adrien Girardon, à Donmarie.
Jacques de Mimorin, au château des Guichardeaux.
Comte Pierre de Vanssay, à Ploërgy, à Alençon.

RENTRÉES A PARIS

Mme Th. Coppeaux.
MM. Georges Lecomte. — Comte Amaury de Montlaur. — Moreau de La Tour.

PROGRAMME DES SPECTACLES
MARDI 27 DECEMBRE 1910

THÉATRES

OPÉRA (Tél. 307.60). — Relâche.
Mercredi : Rigoletto. — Coppélia.
Vendredi : Le Miracle.
Samedi : Guillaume Tell.

COMÉDIE-FRANÇAISE (Tél. 102.22). 8 h. 3/4. — Comme ils sont tous.
Mercredi, vendredi, samedi : Les Marionnettes.
Jeudi : Comme ils sont tous.

OPÉRA-COMIQUE (Tél. 105.76). 8 h. — Louise.
Mercredi : Lakmé.
Jeudi : Madame Butterfly.
Vendredi : Macbeth.
Samedi : Louise.

ODÉON (Tél. 811.42). 8 h. 1/2. — Roméo et Juliette.

THÉATRE LYRIQUE (Gaîté) (Tél. 129.69). 8 h. — L'Africaine.

VAUDEVILLE (Tél. 102.09). 9 h. — Montmorette.

VARIÉTÉS (Tél. 102.00). 9 h. 1/4. — La Partie d'Echecs. — Le Bois Sacré.

GYMNASE (Tél. 102.65). 9 h. — La Fugitive.

NOUVEAUTÉS (Tél. 102.51). 8 h. 3/4. — La Diva en tournée. — Le Zèbre.

THÉATRE SARAH-BERNHARDT (Tél. 274.22). 8 h. 1/2. — Les Ides de Mars.

PORTE-SAINT-MARTIN (Tél. 437.53). 8 h. 1/2. — L'Aventurier.

CHATELET, 8 h. 1/2. — Arsène Lupin contre Herlock-Sholmès.

RENAISSANCE, 8 h. 3/4. — La Main rouge. — Mon Ami Teddy.

PALAIS-ROYAL (Tél. 102.59). — 8 h. 1/2. La Balance ; — Un Lit de Rêve.

THÉATRE REJANE (Tél. 521.77). 9 h. — Le Mariage de Mademoiselle Beulemans.

ATHÉNÉE (Tél. 882.28). 8 h. 1/4. — Y avait un arrêt à Dijon. — Les Bleus de l'Amour.

BOUFFES-PARISIENS (Carn-Laparcerie) (Tél. 145.58). 9 h. — Son Auteur. — Xantho chez les Courtisanes.

AMBIGU (Tél. 436.31). 8 h. 1/2. — Au Téléphone. — La Train de 8 h. 47.

ANTOINE (Tél. 430.33). 8 h. 3/4. — La Femme et le Pantin.

THÉATRE APOLLO, 8 h. 3/4. — La Veuve Joyeuse.

TRIANON-LYRIQUE, 8 h. 1/2. — Le Pré aux Clercs.

LES CAPUCINES (Tél. 136.60). 9 h. — Quand vous voudrez. — Hélène. — Le Mariage Larron.

THÉATRE DU GRAND-GUIGNOL (Tél. 228.34). 9 h. — Suburnin. — Sabotage. — Cotélidonnes. — Un peu d'Miel. — Figures de cire.

THÉATRE MICHEL, 8 h. 1/2. — A l'Impossible. — Par poulesse. — Le feu du Volcan. — Le Mystère secret.

DEJAZET (Tél. 274.91). 8 h. 1/2. — Cervelle Frite. — Les Pigeonnettes.

CLUNY (Tél. 327.70). 8 h. 1/2. — Clodion. — Le Château des Loufoques.

COMÉDIE-ROYALE (Tél. 307.32). 8 h. 1/2. — Excelsior.

THÉATRE DES ARTS (Tél. 586.03). 9 h. — Le Carnaval des Amours. — Le Sicilien.

NOUVEAU-THÉATRE DU CHATEAU-D'EAU (Tél. 439.05). 8 h. 3/4. — Les Saltimbanques.

THÉATRE FEMINA (Tél. 558.68). — Aujd. 3 h. (Matinée pour la Jeunesse) : La Revue de Noël.

SPECTACLES DIVERS

FOLIES-BERGÈRE (Tél. 102.59). 8 h. 1/2. — La Revue des Folies-Bergère, de MM. P.-L. Flers et E. Hervé (Mme. Mistinguett, Mlle Jane Pierly, Flers et E. Hervé (Mme. Mistinguett, Mlle Jane Pierly, Claudius, Marcel et Maurice Millo).

OLYMPIA (Tél. 244.98). 8 h. 1/2. — Vive Paris ! revue. — Bessie Clayton, Cléo de Mérode, Muratti. — Matinée, cinéma tous les jours, de 2 à 5 h. (sauf jeud. et dim.).

SCALA (Dir. Farny) (Tél. 433.86). — Mme Rosa Thomson, Edmée Favart, Mary Perrot, Paula Mory, Pompoudou, Irène Bordoni, H. Baltha, Sinoël, R. Cass, Eugénio).

LA CIGALE (Tél. 607.61). — Mme Rosa Joui : grande revue (Miss Campion, Vilbert, Lemoel, Mme Lemoel, Fréville, Fred Pascal, Mary Max, Harnold, Marly, etc.).

BOITE A FUSSY (Tél. 293.30). 9 h. 1/2. — Spinally, dans la Revue 1911 : Eathoven, Hyp. Révolté, Vivaldi, Vivace Mabio, Mode Slamé, E. Wolff, Michel, Sauterne.

THÉATRE DU MOULIN-ROUGE. — Cinédrame, opérette à spectacle, de Bodinier et Bilhaud, Berger (Marise Fairy, Colas, Tréville, Yvonne Yma, Guitty).

GAITÉ-ROCHECHOUART (Tél. 406.23). 8 h. 1/2. — Tu viens avec ? (Serjius, Boucot, Zaïzou, Esmée, Dhomis, Davrigny, S. Chevalier, Clarval).

CONCERT MAYOL, 10, r. de l'Echiquier (Tél. 168.07). — Mayol, Alemia, Trumel, Dunia. — « Baby Pepper ». — « Le Boulon de Cuisine ».

NOUVEAU-CIRQUE (Tél. 241.81). — A 8 h. 1/2 : Alfr. div, à 10 h. 1/2 : Dans les Landes, fant. à gd spect. avec danses et jeux lestes. — Matinée, dim. et fêt., mat.

CIRQUE DE PARIS, 16, av. de la Motte-Picquet (Tél. 731.93). — Représentations très fois par semaine : les jeudis, samedis et dimanches, mat. jeud., dim. et fêtes.

CIRQUE MEDRANO (Boul.-Bourg.), rue des Martyrs (Tél. 246.63). — Attractions nouvelles. — Matinées, jeudis, dimanches et fêtes, à 3 h. 1/2.

GRANDS MAGASINS DUPAYEL. — Concert et Cinématographe tous les jours à 2, 3, 4 et 5 h. sauf le dimanche. — Buffet. Nombreuses attractions.

PALAIS DE GLACE (Ch.-Elysées) (Tél. 659.26). — Patinages sur glace, tous les jours de 2 h. à 7 heures à minuit.

TENNIS SAINT-DIDIER, rue Saint-Didier, 60-62. — Leçons de tennis de toutes les heures, indifféremment et à la séance. — Matin, après-midi, soirée.

SKATING-RINK SAINT-DIDIER. — Trois séances par jour : matinée, 10 h. ; après-midi, de 2 h. 30 à 7 heures ; 1 fr. 50 ; après-midi, de 3 h. à 6 h. 1/2.

BAL TABARIN (Tél. 867.92). — Célèbre troupe de danseuses anglaises. — Quadrilles exentriques. — Bowling. — Soirée prochaine : Bal du Jour de l'An.

BAL DU MOULIN-ROUGE. — Tous les soirs, à 9 h. : Bal à gd orchestre. Vastes promenoirs avec attract. T.-P. samedis, à minuit : Bal du Nouvel-An, après 12 heures. — Tél.

THÉATRE GREVIN (Tél. 155.38). — A 2 h. et à 9 h. : Le Chant du Cygne. — A la nat. de 5 h. : Noël de Pierrot. — Fauteuils, 1 fr. entrée du Musée compris.

MUSÉE GREVIN. — Entrée : 1 fr. — Le Palais des Mirages, nouvelle et merveilleuse illusion. — L'Automne par le Cinématographe.

TOUR EIFFEL (Saison d'hiver). — De midi à la nuit, jusqu'au 2e étage et par escalier seulement. — Par ou 1e étage. — Prix d'entrée : 1 franc.

LEVALLOIS-PERRET, 3 Prop., r. Martinval, 1, 3, 5, 0 r. 325, 300 et 350e loyers 3,000, 1,200 et 1,300 fr. M.-p. 30,000, 15,000 et 30,000 f. Adj. lench. ch. nat. 17 janvier. Me Hocquet, not., 5, qua Voltaire.

Adj. 3 janvier 1911, 2 h., 61, Mr Ferrari, rue Guitrard 65-67-69. PETIT CHATEAU sans bât., 1 h. 1/2 Paris. Brie, 165,000 m. près bois, parc, étang, pièc. eaux, 5 chamb., salle à manger, grand salon, dépend. Mise à prix : 55,000 francs.

PRES RUE MOZART Bel imm. neuf, en pierre de taille, 6 étages, un étage, dépend. Mise à prix : 15,300 fr. Prix 20,000 fr. S'adr. M. A. Delaporte, 46, av. Mozart (Opéra).

Grande ville Espagne. A céder p. prix marchand, très joli BIJOUTERIE-BIJOUTERIE, tenu près en magasin. Ecrire Bijoutier, 82, rue d'Hauteville. Union des Industries, 82, rue d'Hauteville. Pour la construction et l'exploitation d'un

ÉTRENNES VIVANTES
Grand assortiment d'oiseaux rares
Chats angoras, Singes, Perroquets, Volailles de race
Oiselerie du Châtelet
2 ter, QUAI DE LA MÉGISSERIE, PARIS
Expéditions en province

HARRIS, WINTHROP & Cie
15, Wall Street, NEW YORK
LONDON, 24, Throgmorton St., E. C.
Informations sur les valeurs américaines.
PARIS, 23, rue de la Paix

PRETS sur INCESSIBLES, BOTAUX, Traitements, Appointements, Pensions de retraite. OFFICIAL-BANQUE, 32, r. de la Rochefoucauld, Paris.

CHAMPAGNE GRAND NAPOLÉON Vin Brut. GILOT 82 R. des Petits-Champs, Paris

Pour acheter ou vendre
CHATEAUX, PROPRIÉTÉS RURALES
HOTELS PARTICULIERS
MAISONS DE RAPPORT
Consulter
MM. MALLEVILLE, 51, boulevard Malesherbes. Paris (Téléph. 676.27), qui ont avisé d'IMPORTANTS CAPITAUX à placer à partir du taux de 3.75 0/0 en 1er rang, sur immeubles de rapport à Paris et en province, ainsi que sur propriétés rurales, par fractions de 100,000 francs et au-dessus.

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.
ALGÉRIE-TUNISIE
Billets de voyages à itinéraires fixes, 1re et 2e classes, délivrés à la gare de Paris-Lyon, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires. — Certaines combinaisons de ces voyages permettent de visiter, non seulement l'Algérie et la Tunisie, mais encore des parties plus ou moins étendues de l'Italie et de l'Espagne.
Voir la nomenclature complète de ces voyages circulaires dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. en vente dans les gares, bureaux de ville, libraires, bibliothèques : 0 fr. 50 ; envoi sur demande au Service central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, Paris, contre 0 fr. 70 en timbres-poste.

COURS DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
86e ANNÉE — 16 PAGES TOUS LES JOURS — 86e ANNÉE
LE PLUS CHER DES JOURNAUX FINANCI